

# BULLETIN MUNICIPAL

## MARNAY 2020



# Au sommaire de ce bulletin

## Les employés municipaux

### Secrétaire de mairie

Delphine Bonneau

### Agent chargé de la restauration

Fabienne de Carvalho

### Agent responsable de la garderie et aide aux grandes sections

Nathalie Bergeonneau

### ATSEM

Christine Brimaud

### Apprentie CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

Luna Nadeau

### Agent d'entretien

Isabelle Richard

### Agents du service technique

Pascal Gabet

Pierre Fleurant

Stéphane Guillon

Page 3 :	le mot du Maire
Page 4 :	nouveau conseil municipal
Page 5 :	commissions municipales
Page 6 :	état civil
Page 7 :	investissements
Page 8 :	travaux réalisés en 2020
Pages 9 à 10 :	les travaux de l'église
Pages 11 à 13 :	la vie de la commune
Page 14 :	les travaux prévus
Page 15 :	l'école
Page 16 :	tarifs communaux
Page 17 :	démarches administratives
Pages 18 à 21 :	informations pratiques
Pages 22 à 26 :	la parole aux associations
Pages 27 à 28 :	informations énergie
Page 29 :	informations paroissiales
Pages 30 à 34 :	les pages pratiques
Page 35 :	revue de presse
Page 36 :	la page verte
Page 37 :	la page des enfants
Page 38 :	les numéros utiles
Pages 39 à 40 :	les commerçants de notre commune

## Mairie

2 rue des écoles

86160 Marnay

Tél. : 05 49 59 40 44

Fax : 05 49 58 13 68

### Jours d'ouverture :

Du lundi au vendredi de  
8 heures 30 à 12 heures  
14 heures à 17 heures 30

Mail: [contact@marnay.fr](mailto:contact@marnay.fr)

Site officiel - [marnay.fr](http://marnay.fr)

### En cas d'urgence :

Gendarmerie	17
Pompiers	18
Samu	15
Médecin de garde :	voir presse
Samu social (sans abris)	115
Enfance en danger	119
Appel d'urgence européen	112



## Le mot du Maire



Chères Marnaysiennes et chers Marnaysiens,

Une année exceptionnelle s'il en est une, puisque depuis le mois de mars nous vivons un contexte particulier et inédit suite à la COVID19. C'est avec le même bonheur et le même plaisir que je partage ce bulletin municipal.

Je remercie vivement les agents municipaux pour leur adaptation et leur réactivité face à la situation sanitaire.

Une nouvelle équipe municipale a été élue le 15 mars 2020, juste avant le confinement. Elle n'a pu prendre ses fonctions que le 23 mai dernier. Elle vous remercie pour la confiance que vous lui avez accordée. Par cette occasion, je tiens à remercier cette nouvelle équipe, qui a débuté, vous en conviendrez d'une manière inédite. Les adjoints n'ont pas failli à leur engagement, Merci.

Cette situation nous a donné et nous donne encore un surcroît de travail. Les règles sanitaires nous laisse peu de possibilité à la rencontre, à l'échange et ne nous a pas permis d'aller visiter les plus fragiles.

L'année 2020 a été douloureuse pour les familles endeuillées, les restrictions de rassemblement ne permettant pas la présence de tous, pour l'accompagnement et le soutien dans ces épreuves, nos pensées les ont accompagnées.

Notre commerce, le relais des Quatre Ponts, est toujours fermé pour la restauration sur place et le bar, cependant l'épicerie et la vente à emporter subsistent. Sophie et Camille ont su se réinventer (vente de pizza) afin de garder le lien avec nous tous. Nous les remercions vivement.

Le conseil municipal a pris la décision de ne pas leur faire payer les loyers, durant les mois de confinement et de rester à leur écoute pour toute aide possible.

Il n'a pas été nécessaire de faire des coupures de courant, comme je l'avais évoqué lors de mes vœux 2020 afin de relancer la natalité dans notre beau village, pour rappel, en 2019 seulement deux naissances menaçant la fermeture d'une classe. En 2020, le confinement a œuvré dans notre sens puisqu'il y a eu sept naissances, félicitations aux parents. De surcroît une petite Rose a vu le jour dans notre beau village, cela n'était pas arrivé depuis 1983 (lire page 12).

Dans ce contexte, et grâce à nos finances toujours saines nous avons voulu et pu maintenir les subventions à nos associations.

Les travaux de l'église ont pris du retard, contexte sanitaire oblige. Et nous avons découvert que la charpente de la flèche était en piteux état, il a donc fallu la refaire à neuf. Le 27 octobre, comme vous avez pu le voir dans la presse et pour certain de visu, la flèche a repris sa place sur notre clocher grâce à un grutage (voir page 10). Le programme de restauration de notre église Saint Pierre a repris.

Après cette crise sanitaire, qui semble être proche, nous devons penser à l'avenir et pour ce faire nous devons tous être sensibilisés au réchauffement climatique, à l'environnement, à commencer par nos modes de vie, comme aller plus loin dans le tri des déchets, privilégier les circuits courts... Nous devons tous y réfléchir.

Voyons le positif, cette crise a permis de faire ressortir pour chacun d'entre nous le meilleur, elle nous a montré notre capacité à la bienveillance, à la solidarité et au partage. Ne perdons pas ce lien.

Encore un joyeux anniversaire à Raymond Bouhier, notre centenaire, qui a gardé son humour et son œil avisé sur tous les sujets.

Un grand merci à la population de Marnay pour son civisme, pour le respect des consignes sanitaires, durant ces mois de confinement, même si elles étaient changeantes au jour le jour.

Les vœux pour l'année 2021 sont annulés, je profite de ce moment pour vous présenter à tous mes vœux les plus sincères, le meilleur pour vous tous. Je reste à votre écoute, si besoin n'hésitez pas à me contacter.

Je vous souhaite à tous de très belles et heureuses fêtes de fin d'année. Prenez soin de vos proches et de vous-même.

Bien sincèrement

Votre maire

Christian CHAPLAIN

« LE BONHEUR C'EST PARFOIS DE REGARDER LA VIE AUTREMENT »



Christian CHAPLAIN  
MAIRE



Marie LAVENAC  
1ère adjoint



Jean-François DILLOT  
2ème adjoint



Bella SEIXAS GOMES  
3ème adjoint



Patrick BONNEAU  
4ème adjoint

### Les conseillers municipaux



Charlène COLLART



Benoît RICHARD



Christèle GEOFFROY



Jérôme CARON



Loïc PATRIER



Guillaume GIRAUD



Jessy RENNER



Pascal BRUNET



Yohann DAVID



Marc PROT

## Le rôle des commissions

Elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur compétence. Les élus y discutent des problèmes concrets des administrés ou de la vie municipale et proposent des solutions. Les décisions sont soumises au vote du conseil municipal ou sont prises directement par le maire, selon les cas. Les membres des commissions sont convoqués aux réunions et l'ensemble du conseil municipal y est invité.

- Commission communication, site internet, bulletin municipal

Responsable : Marie Lavenac

Membres : Bella Seixas-Gomes, Christèle Geoffroy, Charlene Collart, Guillaume Giraud, Yohann David.

- Commission entretien du cimetière

Responsable : Jean-François Dillot

Membres : Patrick Bonneau, Marc Prot, Pascal Brunet.

- Commission environnement, bourg et hameaux

Responsable : Jean-François Dillot

Membres : Christèle Geoffroy, Jessy Renner, Marc Prot, Yohann David.

- Commission des affaires scolaires

Responsable : Bella Seixas-Gomes

Membres : Marie Lavenac, Guillaume Giraud.

- Commission voirie et chemins communaux

Responsable : Patrick Bonneau

Membres : Jessy Renner, Jean-François Dillot, Marc Prot, Benoît Richard, Loïc Patrier, Jérôme Caron.

- Commission associations

Responsable : Patrick Bonneau

Membres : Jessy Renner, Jean-François Dillot, Marc Prot, Yohann David, Jérôme Caron.

- Commission d'appel d'offres

Membres titulaires: Jean-François Dillot, Patrick Bonneau, Pascal Brunet.

Membres suppléants: Benoît Richard, Guillaume Giraud, Loïc Patrier.

- Commission gestion des bâtiments

Co-responsables : Jean-François Dillot et Patrick Bonneau

Membres : Jérôme Caron, Yohann David, Loïc Patrier, Pascal Brunet, Benoît Richard.

- Commission communale des impôts

Chaque année, cette commission constate les changements intervenus depuis l'exercice précédent pour faire un état des bases de chaque foyer ou entreprises pour le calcul de la fiscalité locale. Elle est effectuée chaque année par l'inspecteur des impôts compétent avec le concours du maire et de la commission communale des impôts directs. Il y a 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.



### NOUVELLE REGLEMENTATION

Suite à de nouvelles réglementations concernant les données personnelles, les personnes concernées par l'état civil doivent donner leur accord pour paraître dans les pages du bulletin municipal.

#### *Bienvenue à ....*

Maxine Dillot	02 janvier 2020
Innaya GILLY	24 janvier 2020
Marceau ROUQUET	15 avril 2020
Rose REDIN BOUTIN	21 septembre 2020
Cassie MONTANGON	02 novembre 2020
Agathe BAZIREAU	04 novembre 2020
Joséphine TOURNEMINE	12 novembre 2020



#### *Félicitations à ....*

Lauriane GABET et William GRIMONPREZ	22 août 2020
Mélanie LAVENAC et Ilan BEN SAID	12 septembre 2020
Maëlle PETIT et Pierre MOULIN	12 septembre 2020



#### *Souvenir de ....*

Marc BRUNET	(73 ans)	30 décembre 2019
Julien BAZUREAU	(95 ans)	14 février 2020
Marc DAVID	(86 ans)	06 avril 2020
Louis QUAIS	(92 ans)	21 mai 2020
Hubert DE LASSEE	(76 ans)	28 septembre 2020
Claudette MORISSON	(81 ans)	12 novembre 2020



## *PACS et parrainage civil*

Le pacte civil de solidarité (*Pacs*) est un contrat. Il est conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Depuis le 1er novembre 2017, il s'enregistre à la mairie du lieu de domicile.

3 PACS ont été célébrés cette année 2020.

Le parrainage civil est destiné à faire entrer l'enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines. Ne s'agissant pas d'un acte d'état civil, le maire n'est pas autorisé à l'inscrire sur les registres d'état civil, par ailleurs les certificats délivrés pour l'occasion, ne présentent aucune valeur juridique.

1 parrainage civil a été célébré cette année 2020.

## Financement des travaux de l'église

Le montant total des travaux de l'église s'élève à 1 500 000,00 €. La première tranche de travaux, qui se fera sur ce mandat, est de 600 000,00 € HT. Cette première tranche sera financée de la façon suivante :

- ⇒ Dotation de l'état : 150 000,00 € DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Cette dotation est accordée aux communes de moins de 20 000 habitants dans le cadre d'un investissement.
- ⇒ Subvention du département : 200 000,00 € (ACTIV 4 patrimoine). Subvention accordée dans le cadre d'un projet de rénovation du patrimoine historique.
- ⇒ Subvention de la communauté de communes des Vallées du Clain : 50 000,00 € de fond de concours.
- ⇒ Reste en charge pour la commune : 200 001,00 €  
La mairie a contracté un prêt de 300 000,00 € auprès de la Banque Postale à un taux de 0,84 % pour une durée de 25 ans.

Dépenses	Montant HT en €
Travaux de l'église (étude et coordination)	39 035,96
Travaux de l'église 1ere tranche	63 502,47
Achat pour l'école: fontaine à eau, rideaux, banc, tabourets à roulettes.	3 279,98
Vitrine de la mairie	841,00
Changement du brûleur de la chaudière de la salle des fêtes	454,00
Achat de 2 000 masques en tissu (crise sanitaire COVID 19)	5 386,50
Achat de 500 masques jetables	300,00
Achat de 32 litres de gel hydro alcoolique (désinfection des mains et des locaux communaux)	128,00

L'état a versé une subvention de 2 000,00 euros pour l'achat des masques et a fait une dotation en urgence de 500 masques jetables. L'AMF (Association des Maires de France) a fourni gratuitement 5 litres de gel hydro alcoolique.

**Les finances de la commune sont toujours saines et confortables.**

## Taxes locales

TAXES (en %)	Taux 2020	Taux 2021
Habitation	16,88	16,88
Foncier bâti	10,09	10,09
Foncier non bâti	31,75	31,75

Le conseil municipal, dans le cadre du budget 2020, a décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition des taxes locales.

### La voirie

Le montant de la dotation pour les travaux de voirie, attribué par la communauté de communes des Vallées du Clain, cette année s'élève à 60 081,24 €. Les routes de la Robinière vers Maloeuf et du petit Féraboef ont été refaites en enrobé profilovia pour un montant de 37 641.00 €. Le solde de la dotation, soit 22 456,00 €, sera donc reporté pour les travaux de l'année 2021

Le pont de l'Arciaux à la Robinière a été aménagé.

La traversée de Féraboef a été mise en sécurité, par le département de la Vienne, avec une limitation de vitesse à 50 km/h. Les employés communaux ont busé et mis en gazon des fossés, rue du Grand Féraboef, à Féraboef ainsi qu'à Maloeuf au niveau de l'arrêt de bus. Aux Robertières un fossé a été fait et le chemin a été repris.

La commune a acheté des panneaux de signalisation, de l'enrobé, des grilles d'évacuation des eaux, des avaloirs... pour un montant de 4 505,23 euros.



Chemin aux Robertières



Le petit Féraboef



Le pont de l'Arciaux, direction Maloeuf

### Les différents investissements ou travaux

Pour l'école nous avons effectué différents achats : 2 tabourets à roulettes pour les employées, un banc pour une classe. La fontaine des sanitaires a été changée, elle est plus petite et plus adaptée aux élèves de petite et moyenne sections. Dans deux classes des rideaux ont été installés.

À la mairie, la vitrine extérieure a été changée, l'ancienne vitrine a remplacée celle de l'école trop vétuste.

Un distributeur de sacs pour les déchets canins est installé sur le parking du Relais des 4 ponts, à côté du panneau des circuits de randonnées

Le bruleur de la chaudière de la salle des fêtes a été changé.

Le haut du mur du cimetière, côté sud, a été refait sur toute la longueur.

Au vu de la crise sanitaire, nous avons acheté des masques chirurgicaux et en tissu pour le personnel communal et les administrés et du gel hydro alcoolique pour les mains et la désinfection des locaux.



Les rideaux et la fontaine de l'école



Le mur du cimetière



Distributeur de sachets pour déchets canins.



Nouveau panneau d'affichage à la mairie





## L'histoire de notre église

C'est en 790 que nous avons la première mention du site de Marnay dans un acte de l'abbaye de Nouaillé et en 940 la mention d'une première église. À la fin du XIIe siècle et au début du XIIIe siècle, une nouvelle église est reconstruite à l'emplacement de l'ancienne tout en conservant le nom de Saint Pierre. Au XVe siècle, le bourg est partiellement détruit, l'église et le prieuré sont en ruine. L'église sera modestement reconstruite en un simple bâtiment rectangulaire à charpente apparente. En 1664, l'abside qui forme le chœur de l'église a été construite afin de l'agrandir. La commune comptait environ 800 habitants à cette époque. En 1762, la charpente est complètement refaite ainsi qu'un nouveau clocher. En 1869, sont construits la tourelle et l'escalier qui donnent accès aux combles. L'église est atteinte par la foudre en 1826 et en 1867 occasionnant des dégâts au niveau du clocher. Entre 1882 et 1887, les deux chapelles Nord et Sud sont rajoutées à l'église. Le 7 octobre 1874, deux cloches neuves sont baptisées. En 1936, nous bénéficions de la pose d'une horloge avec un cadran extérieur en cuivre émaillé de 90 centimètres de diamètre et qui est toujours en fonctionnement aujourd'hui. De 1900 à nos jours, l'église a toujours été restaurée pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui et ce qu'elle deviendra demain.

La réfection de la toiture de l'église a débuté après le confinement du printemps. À partir du 18 mai 2020, les échafaudages sont installés pour accéder en toute sécurité au clocher jusqu'à sa pointe. Il s'est avéré que la charpente de la pointe du clocher était à refaire complètement. Cette charpente a donc été refaite à neuf et assemblée dans l'atelier du charpentier en Charente, puis acheminée par camion au pied de notre église.



L'échafaudage



La flèche avant les travaux



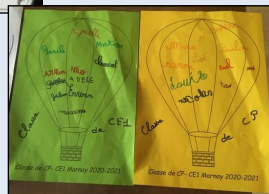
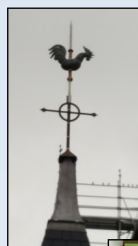
La flèche arrive par camion



Ensuite, le couvreur est intervenu pour poser les ardoises, remettre la croix, le coq et la pointe du paratonnerre.



Avant d'installer le coq sur la flèche, les enfants des trois classes ont effectué des dessins avec le prénom de chacun. Ces dessins, mis dans un papier bituminé afin de les protéger, ont été insérés dans le coq. Les élèves auront le souvenir d'avoir fait un jour un dessin qui se trouve tout là haut dans le ventre du coq sur le clocher de l'église. La prochaine fois que ce coq sera restauré, les ouvriers auront la belle surprise de trouver les dessins des élèves de l'année 2020 !

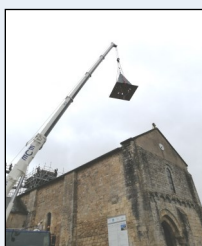


Réalisation des enfants de l'école



Le grutage de la flèche a été effectué le mardi 27 octobre 2020, entouré de nombreux habitants malgré la pluie de ce jour.

Le prêtre de la paroisse a béni le clocher avant qu'il ne s'envole pour reprendre sa place d'origine sur le toit de l'église.



Maintenant, la poursuite des travaux va se faire sur la nef avec la réfection de la toiture. À partir du 18 novembre, il est prévu d'échafauder à l'intérieur de la nef dans un premier temps afin que le charpentier puisse effectuer le diagnostic de la charpente et dans un deuxième temps viendront la réfection et la couverture de la charpente.

La dernière tranche des travaux concernera la réfection de la voûte, de la nef et de la façade. Puis la couverture des deux chapelles et du chœur.





## Du nouveau au Relais des 4 ponts

Depuis le vendredi 6 novembre 2020, c'est PIZZA à emporter les vendredi, samedi et dimanche soir à partir de 18 heures 30 !

N'hésitez à profiter de ce nouveau service de proximité et à soutenir Sophie et Camille dans leur activité.

Saluons cette belle initiative !

Pendant les périodes de confinement, l'épicerie reste ouverte et offre la possibilité d'acheter des plats à emporter.

<b>Reine</b> : Base tomate, fromage à pizza, jambon, champignons 9.00€	<b>« La marnaysienne »</b> : Base crème à la moutarde, fromage à pizza, pommes de terre, bacon, andouillette, poitrine fumée, œuf, persillade 13.00€
<b>Camembert</b> : Base tomate, fromage à pizza, champignons, lardons, camembert 11.70€	<b>Keb's</b> : Base tomate, fromage à pizza, oignons, lamelles kebab, sauce blanche, salade 12.00€
<b>Montagnarde</b> : Base crème, fromage à pizza, pommes de terre, oignons, lardons, raclette 12.50€	<b>Red hot</b> : Base tomate, fromage à pizza, oignons, poivrons, chorizo, merguez 9.50€
<b>Maelle</b> : Base crème, fromage à pizza, jambon, chèvre, miel 11.30€	<b>Pizza enfant</b> : Base tomate, fromage à pizza + 1 ingrédient au choix : jambon, thon ou poulet 6.00€
<b>Thon</b> : Base tomate, fromage à pizza, thon, persillade, crème fraîche 10.90€	
<b>Dédé (s Fromages)</b> : Base tomate, fromage à pizza, chèvre, bleu, raclette, camembert 12.50€	N'hésitez pas à demander la pizza du mois
<b>Louis</b> : Base crème à la moutarde à l'ancienne, fromage à pizza, oignons, poulet, jambon, cheddar 11.00€	Supplément ingrédient au choix 0.90€
<b>Gourmande</b> : Base crème, fromage à pizza, oignons, pommes de terre, bœuf haché, persillade, œuf 11.50€	
<b>Chilli</b> : Sauce barbecue, fromage à pizza, poivrons, oignons rouges, chorizo, bœuf haché 12.50€	



## Nous fêtons notre centenaire.

Raymond Bouhier a fêté ses 100 ans le 24 septembre 2020. Hé oui, il est né à Maloeuf au siècle dernier deux ans juste après la fin de la Grande Guerre et il y vit encore aujourd'hui.

Il épouse Odette le 17 septembre 1946 à Champagné Saint Hilaire et deviennent les parents de Thierry Bouhier puis les grands-parents de Damien. Aujourd'hui ils sont les heureux arrière-grands-parents de 3 petites filles, Raymond est très content de pouvoir régulièrement en profiter.

Il a été agriculteur et depuis toujours passionné de chasse, il a souvent des histoires croustillantes à raconter. Il est aussi un fervent joueur de belote et a participé durant de longues années aux parties organisées, le mardi, par l'âge d'or.

Le couple vit encore dans sa maison, c'est l'épouse de Damien, Aurélie, qui les accompagne dans les gestes de la vie quotidienne. Ils sont toujours « bon pied bon œil » tous les deux.

Raymond dit que cent ans de vie cela passe vite et qu'il n'a pas l'impression d'avoir cet âge là.

Monsieur le maire, Christian Chaplain et le conseil municipal désirent l'honorer pour ce centième anniversaire lui ont offert un panier garni et ont souhaité à notre doyen de souffler encore de nombreuses bougies.





## COVID 19

Comme partout en France et dans le monde la COVID 19 a concerné aussi notre commune. Nous avons pris toutes les mesures nécessaires dictées par le gouvernement. Nous sommes donc restés confinés du 17 mars au 11 mai 2020. Seule la petite épicerie et la mairie du village sont restées ouvertes le matin. Puis petit à petit nous avons repris le cours de nos vies avec des obligations sanitaires (masque, lavage de mains, distanciation et autres mesures). Le nouveau conseil municipal, suite aux élections du 15 mars 2020, a pu se mettre en place le 25 mai 2020. La mairie a distribué des masques lavables, 2 par personne de plus de 11 ans. Pratiquement toutes les manifestations ont été annulées. L'école a repris le 12 mai 2020, puis le 2 juin 2020 le restaurant et le bar ont pu rouvrir leurs portes.

La vie de la commune reprend doucement vie et les gestes barrières sont toujours en vigueur.

Puis la deuxième vague est arrivée et nous sommes de nouveau confinés depuis vendredi 30 octobre.

Le confinement est différent du premier, les écoles restent ouvertes et beaucoup de personnes travaillent. À Marnay le bar et le restaurant restent fermés le temps du confinement. Seules la mairie et l'épicerie restent ouvertes.

## Une nouvelle secrétaire de mairie



Delphine Bonneau

Au début de l'année 2020, Marie-Jo Bonneau, notre secrétaire de mairie a fait valoir ses droits à la retraite. Après un premier recrutement qui n'a pas donné satisfaction, puis le retour de Marie-Jo pour quelques semaines, nous avons, depuis le 1er juillet 2020, recruté notre nouvelle secrétaire de mairie.

Madame Delphine Bonneau a le plaisir de vous accueillir du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Si vos horaires de travail ne vous permettent pas de vous présenter à la mairie pendant les horaires d'ouvertures vous avez la possibilité, **pour toute demande importante**, de prendre un rendez-vous pour le samedi par téléphone au 05 49 59 40 44.



Départ à la retraite de Marie-Jo Bonneau



## Carnet rose sur la commune



Le lundi 21 septembre 2020 à 10 h 15, une jeune future maman, venant de Champagné Saint Hilaire, n'a pas eu le temps d'arriver à la maternité ! En effet, la petite Rose Redin Boutin est arrivée dans la voiture de ses parents avec l'aide de son papa, sur le territoire de notre jolie commune. La maman et le bébé se portent bien et nous sommes ravis d'avoir une nouvelle naissance à Marnay. Il faut revenir au 24 juillet 1983 dans les registres de l'état civil pour se souvenir d'un tel événement dans notre village.

Nous félicitons bien sincèrement les parents et souhaitons la bienvenue à Rose.



Boutique de la ferme



### Entre terre et miel

*Entre terre et miel* est une ferme apicole familiale qui se consacre à l'étude et à la valorisation de l'abeille domestique.

Je m'appelle Charlotte, l'entreprise est née de mon impulsion, encouragée et soutenue par mon mari et ma belle-mère, Arthur et Sophie. Biologiste de formation, nous travaillons, avec le laboratoire de biologie de l'université de Poitiers, sur les pollinisateurs sauvages.

Sur les 4 hectares que compte notre ferme, nous créons, pas à pas un havre de biodiversité. Notre ferme apicole compte une petite centaine de ruches réparties sur les communes environnantes. Nous récoltons, de mai à septembre, des miels de qualité reflet de nos paysages. Nos miels sont extraits à froid et mis en pot dans les 15 jours après la récolte, ce qui garanti leur qualité gustative et nutritionnelle. Une partie de notre production est conservée afin de réaliser, à la ferme, nos gourmandises au miel, pour lesquelles nous sélectionnons préférentiellement des produits issus de filières locales. Les fruits récoltés sur le verger de la ferme, nous permettent de vous proposer quelques confitures artisanales.

Nous vous invitons à venir découvrir et déguster l'ensemble de notre production tous **les vendredis de 15h à 19h à la boutique à la ferme.**

Nous vous proposons aussi quelques produits de producteurs et artisans locaux : paniers de légumes, bières, conserves, pâtés, produits safranés, savons au lait d'ânesse, coffrets cadeaux, ...

De belles découvertes vous attendent !

Charlotte LEGRAND  
Entre Terre Et Miel  
06.46.68.15.32

<http://entretreeretmiel.fr/>

## Agence postale

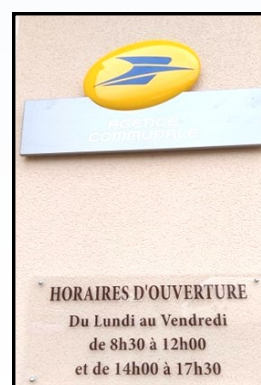


Vous pouvez venir acheter des timbres, des enveloppes pré timbrées, des Colissimos emballages, envoyer des recommandés, des colis au niveau national et international.

Les personnes qui possèdent un compte à la banque postale peuvent venir retirer de l'argent (maximum 350 €), payer avec leur carte, déposer de l'argent, etc.

**L'agence postale est un service de proximité.**

La discrétion est de rigueur et, en aucun cas, votre compte n'est connu !



### Les travaux ou projets en cours de réalisation

Pour l'année 2021, les travaux de l'église vont se poursuivre et nous l'espérons se terminer.

Le cimetière va être magnifié, un projet d'aménagement est en cours avec un accès aux personnes à mobilité réduite.

Le bourg et les quatre ponts vont être embellis et fleuris.

La traversée du hameau de Medelle va être sécurisée, trop de véhicules traversent le hameau à une vitesse excessive. Les travaux sont prévus dans le premier semestre de l'année.

Au cour de l'été prochain, les toilettes de l'école vont être changés. Ils sont vétustes et consomment énormément d'eau.

Nous avons toujours en projet d'installer une boîte à livres, l'étude et les devis sont en cours. Nous espérons aboutir à ce petit point de culture dans l'année 2021.



L'échafaudage pour travaux de la flèche



Le cimetière et au loin la nouvelle flèche de l'église.



La traversée du hameau de Medelle aujourd'hui.



### Les travaux prévus au cours du mandat

Nous avons plusieurs projets en réflexion pour les années à venir, comme la réalisation d'une zone piétonne reliant l'entrée de Marnay au bourg, avec une création de 4 petits ponts de bois.

Nous projetons la création d'un parcours de santé avec des appareils de motricité situés çà et là au gré de votre parcours de marche ou de course à pied.

Quand l'achat du terrain jouxtant le lavoir sera réalisé, il sera créé un terrain de loisirs et de détente.

L'école de Marnay n'ayant pas de salle de motricité, nous prévoyons d'en construire une dans le préau actuel et de prévoir un autre préau dans la cour.

Nous envisageons l'achat de terrains afin de construire un nouveau lotissement.

Et enfin, nous aimerions donner une vie à cette très jolie halle réalisée en 2019, vos idées seront les bienvenues. Vous pourrez les exprimer via le document « la parole est à vous » inséré dans le bulletin.

## Quoi de neuf à l'école de Marnay?

Cette année débute dans un contexte très particulier, aussi bien sur le plan sanitaire que sur le plan sécuritaire. Cependant, l'école reste un lieu de repère où les enfants doivent se sentir en confiance. Nous espérons donc pouvoir mener une année aussi riche que les précédentes tout en respectant les différents protocoles imposés.

L'école compte toujours 3 classes mais l'équipe enseignante a changé :

- classe des petits et des moyens : 18 élèves avec Pauline Chaintré et Christine Brimaud (ATSEM)
- classe des grands et des CP : 21 élèves avec Aurélien Pautrot et Nathalie Bergeonneau (ATSEM)
- classe des CP et des CE1 : 22 élèves avec Astrid Argamakoff

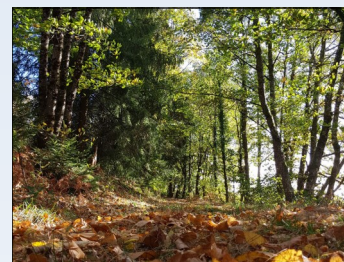
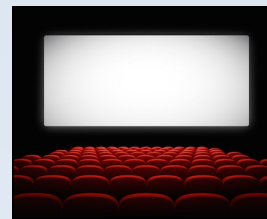
Luna Nadeau, qui prépare un CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance, réalise sa deuxième année d'apprentissage au sein de l'école.

Cette année, il est difficile de se projeter sur de grands projets. Nous espérons pouvoir aller au cinéma de Gençay régulièrement.

Les classes de Mr Pautrot et de Mme Argamakoff bénéficieront d'un cycle natation à la piscine de Vivonne à la fin de l'année.

La classe de Mme Chaintré fera « école dehors » un mercredi matin sur deux afin de découvrir et d'apprendre dans son environnement proche.

Le marché de Noël ne pourra pas se tenir mais nous espérons pouvoir mener d'autres projets au printemps.



## *Les rythmes scolaires*

### Temps d'Activité Périscolaires (TAP)



Activité jeu d'opposition.



Le temps d'activité périscolaire est un temps d'activité organisé et pris en charge par la commune en prolongement de la journée de classe. Ces activités visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives qui doivent contribuer à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école.

Les enfants de Marnay bénéficient des activités périscolaires tous les lundis de 15 à 16 heures par groupe de quinze enfants maximum, encadré par un professionnel de l'animation. Cette année les TAP s'articulent sur deux périodes : de septembre à décembre pour la première et de janvier à juillet pour la seconde.

Depuis la rentrée, les enfants pratiquent l'activité « jeux d'opposition » animée par le Judo Club de Vivonne. Après un début « chaotique », l'éveil sportif reprend encadré par les animateurs de l'Arentelle.

À partir de janvier, le conseil municipal a décidé d'introduire le yoga sur les temps d'activité. Une activité ludique et formatrice. Le yoga permet aux enfants de découvrir leur corps et d'avoir une meilleure conscience de leurs mouvements, de leur respiration. Ils peuvent ainsi affiner leur équilibre et leur motricité.

En parallèle, un intervenant diplômé du conservatoire proposera un atelier musical, percussion sur djembés, claves et cloches ainsi que l'écoute de morceaux et styles différents (classique, jazz, blues, rock). Cela permettra de faire découvrir aux enfants les instruments de musique et ainsi favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité.

La richesse de l'ensemble de ces activités apportera à vos enfants une nouvelle ouverture sportive, individuelle et culturelle.

### Salle des fêtes

#### Jean-François DILLOT et Patrick BONNEAU

Pour la location de la salle, s'adresser à la mairie.  
La capacité de la salle est de 110 personnes.  
Une armoire réfrigérée et un lave-vaisselle sont à la disposition des usagers.

Les tarifs sont les suivants :

- 125€ pour les habitants de Marnay (week-end),
- 250€ pour les habitants hors commune (24 heures) et 350 € (week-end),
- 38€ pour une réunion (habitants ou associations hors commune).

À la signature du contrat avec la mairie, le preneur de la salle doit déposer une caution de 500 € (restituée après état des lieux et remise des clés).

Il doit présenter une attestation d'assurance (responsabilité civile).

Les équipements et matériels sont à la disposition des locataires. Après usage, tout doit être nettoyé et remis à sa place initiale.

### Garderie

#### Nathalie BERGEONNEAU

- Le matin de 7 h 15 à 8 h 50 : 0,93 €
- De 16 h à 16 h 15 : gratuit
- Le soir de 16 h 15 à 18 h 30 : 1,97 €
- Le mercredi de 12 h à 12h 30 : gratuit

### Cimetière

#### Concessions

Temporaire de 15 ans : 60 € (une seule place)

Trentenaire : 120 €

Cinquantenaire : 150 €

#### Concessions de reprise

Trentenaire : 340 €

Cinquantenaire : 370 €

#### Columbarium et jardin du souvenir

Concession de cases de 10 ans : 150 €

Concession de cases de 30 ans : 450 €

Concession de cavurnes de 30 ans : 245 €

Dispersion des cendres : 50 €

### Cantine

#### Fabienne De CARVALHO

Les repas sont élaborés avec des produits locaux et validés par la mairie suivant un plan alimentaire.

Le repas est à :

- 2,90 € pour un enfant
- 4,80 € pour un adulte

Le service de cantine est assuré par Christine Brimaud et Nathalie Bergeonneau.

### Transport scolaire

Navette est gratuite entre Château-Larcher et Marnay, elle est prise en charge par la mairie.

Le transport scolaire du domicile à l'école ou à la navette doit être payé directement à la région par les familles selon un tarif basé sur le quotient familial.

#### HORAIRES

La navette prend les enfants à l'école de Marnay à 8 H 45 le matin et à 16 H15 le soir.

Le mercredi, le retour de la navette est à 12 H 15.

### Matériel et services à la disposition des habitants de la commune

#### Tarifs photocopieur

Photocopie A4 (21 x 29,7) noir : 0,15 €      couleur : 0,30 €

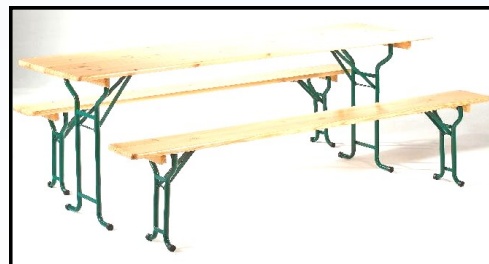
Photocopie A3 (29,7 x 42) noir : 0,20 €      couleur : 0,40 €

Fax : 1 € la page.

#### Tables et Barbecue

- Situés sur le stade, des tables et un barbecue sont mis gratuitement à la disposition des habitants de Marnay. Ils doivent simplement être nettoyés en fin d'utilisation.

- 20 tables et 40 bancs sont à la disposition des habitants de la commune moyennant une location de 3 € pour une table et deux bancs, ainsi qu'une caution de 150 € : réservation en mairie.





## DEMARCHES D'URBANISME

Demandes de permis de construire (PC)

Demandes de certificats d'urbanisme (CU)

Déclarations préalables de travaux (DP)

Depuis le 1er janvier 2017, la commune fait appel à l'ATD 86 pour instruire les dossiers d'autorisation d'urbanisme, sauf le CUa.

Cette année, la mairie a instruit :

- 14 CUa (certificat d'urbanisme d'information)


L'agence technique Départementale (ATD) a instruit :

- 0 CUb (certificat d'urbanisme d'opération) au tarif de 76,00 € l'instruction.
- 5 déclarations de travaux au tarif de 133,00 € la déclaration.
- 5 permis de construire ( 1 maison individuelle) au tarif de 190,00 € le permis.

<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b> (obligatoire pour toute construction supérieure à 20 m <sup>2</sup> )	Formulaire cerfa n° 13406*02 à retirer ou à télécharger sur le site internet	Dossier à fournir en 5 exemplaires
<b>DECLARATION PREALABLE</b> Obligatoire pour tous travaux ou constructions inférieurs à 20 m <sup>2</sup> (abri de jardin-garage-piscine....)	Formulaire cerfa n° 13703*02 à retirer ou à télécharger sur le site internet	Dossier à fournir en 2 exemplaires
<b>CERTIFICAT D'URBANISME</b> 2 types de CU (d'information ou d'opération)	Formulaire cerfa n° 13410*01 à retirer ou à télécharger sur le site internet	Dossier à fournir en : -2 exemplaires pour une demande simple d'information -4 exemplaires pour une demande opérationnelle

## DEMARCHES D' ETAT CIVIL ET ADMINISTRATIVES


<b>Déclarer une naissance</b>	Mairie du lieu de naissance	Dans les 3 jours ouvrés qui suivent l'évènement
<b>Reconnaissance antérieure</b>	En mairie	Par le père avant le 9 <sup>ème</sup> mois
<b>Se marier</b>	Mairie du domicile	Dossier à constituer et à déposer 2 mois avant le mariage
<b>Déclarer un décès</b>	Mairie du lieu de décès	Le plus tôt possible
<b>Obtenir un extrait d'état civil</b>	Mairie du lieu de l'acte	Gratuit - joindre une enveloppe timbrée pour réponse
<b>Carte nationale d'identité</b> Gratuit sauf en cas de perte ou vol	Mairie de Gencay ou Mairie de Saint Benoît	Justificatif de domicile 1 photo (se renseigner à la mairie)
<b>Duplicata livret de famille</b>	Mairie du domicile	Gratuit sur demande écrite
<b>Passeport</b>	Certaines mairies	La plus proche : Gencay (sur rendez vous)
<b>PACS</b> (Pacte civil de solidarité)	A la mairie de son domicile	Contacteur la mairie ou le site internet <a href="https://www.service-public.fr">https://www.service-public.fr</a>
<b>Carte grise</b>	Sur internet uniquement	<a href="https://immatriculation.ants.gouv.fr">https://immatriculation.ants.gouv.fr</a>
<b>Légalisation de signature</b>	Mairie du domicile	Gratuit - signature devant le maire



## Bientôt 16 ans ? pensez au

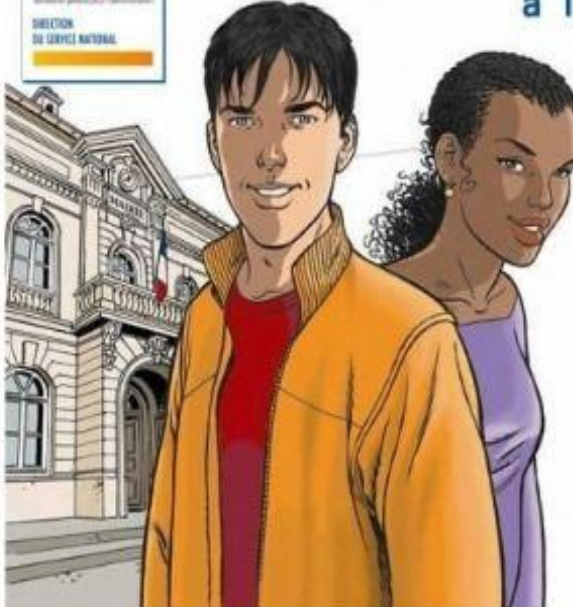
# RECENSEMENT

### à la mairie du domicile



**OBJECTIF CITOYEN**

[www.defense.gouv.fr/JDC](http://www.defense.gouv.fr/JDC)




**Le recensement est obligatoire,**  
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

**L'attestation de recensement,**

- \* Elle est délivrée sur présentation de :
  - la carte nationale d'identité
  - le livret de Famille
  - un justificatif de domicile
- \* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

## Les horaires d'ouverture des déchèteries\*

\*dans le cadre d'une réorganisation, les horaires sont susceptibles d'être modifiés : consultez notre site internet

	Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
ITEUIL	● ●	○ ○	○ ●	○ ●	● ●
LA VILLEDIEU-DU-CLAIN	● ●	○ ○	○ ○	○ ○	● ●
MARNAY	○ ○	○ ○	○ ○	○ ○	● ●
NIEUIL-L'ESPOIR	● ○	○ ○	○ ○	○ ●	● ●
NOUAILLÉ-MAUPERTUIS	○ ●	○ ○	○ ●	○ ●	● ●
ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ	● ○	○ ○	● ○	○ ○	● ●
SMARVES	○ ●	○ ○	○ ●	○ ●	● ●
VERNON	○ ○	○ ○	○ ●	○ ○	● ●
VIVONNE	● ○	○ ●	● ●	○ ●	● ●

● Ouvert de 9h à 12h    ● Ouvert en été\* de 14h à 18h / en hiver\* de 14h à 17h

\*été du 01/04 au 30/09 / hiver du 01/10 au 31/03

○ Fermée

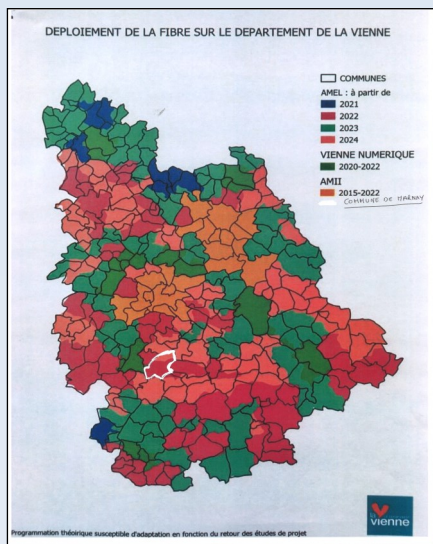
**Les déchèteries sont fermées les jours fériés**

Les badges distribués depuis 2014 sont toujours actifs et permettent aux usagers et aux professionnels résidants sur le territoire d'accéder aux 9 déchèteries des Vallées du Clain.

Si un usager n'est pas encore équipé (nouvel arrivant par exemple), il peut demander un badge gratuitement en nous contactant par mail : [ambasdeurdutri@valleesduclain.fr](mailto:ambasdeurdutri@valleesduclain.fr)



Badges en service depuis 2014,  
1 badge par foyer  
**à conserver**



## La fibre

Poitou-numérique (Départements de la Vienne et des Deux-Sèvres) et Orange ont signé une convention le 3 juillet 2020 pour le déploiement de la fibre de porte à porte, même dans les résidences isolées ou reculées, pour 200 000 prises. Le prix de l'abonnement sera le même pour tous.

Pour le territoire de Marnay, une grande partie sera faite en 2022 et le reste en 2024. Voir sur la carte ci-contre, la commune est entourée de blanc, pour plus de lisibilité vous pouvez retrouver la carte sur le site internet de la commune.

## PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

L'élaboration du PLUI qui devait être approuvé en 2020, a pris du retard. Les travaux ont repris fin 2020 pour un éventuel aboutissement fin 2021.

## Animaux divagants

Vu le nombre d'animaux divagants sur la commune et la difficulté à régler ce problème, le conseil municipal a décidé de faire appel à une société spécialisée dans la capture et la prise en charge d'animaux divagants. Un contrat a été conclu entre la mairie et la société pour une durée d'un an à compter du premier septembre 2018 et reconduit par tacite reconduction trois fois par période de douze mois.

## Arrêté en vigueur des chiens et chats en divagation

Interdiction des chiens et chats en divagation : en tant que propriétaire, vous devez surveiller vos animaux afin qu'ils n'aillent pas faire leurs excréments ailleurs que chez vous ou alors vous devez les ramasser ! Pensez également que les animaux perdus sont envoyés à la SPA qui facture la prestation à la mairie.

Les propriétaires de chiens 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie ont l'**obligation de déclarer annuellement** ces chiens à la mairie. Des documents à remplir leur seront remis.

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont définis réglementairement. Ils sont répartis en 2 catégories : les chiens d'attaque et les chiens de garde et de défense. Ces chiens sont soumis à des mesures spécifiques et à certaines interdictions et obligations. La loi du 20 juin 2008 a introduit une formation des propriétaires de chiens visant à les sensibiliser aux risques que représente un chien dangereux et les informer des bonnes pratiques en matière de prévention des accidents. Depuis le 1er janvier 2010, le maire est tenu de délivrer un permis de détention aux

## Arrêté en vigueur Incinération des végétaux

Il est **interdit de faire du feu toute l'année** sur l'ensemble du département de la Vienne.

Voir l'arrêté préfectoral N° 2015-PC-031 en date du 29 mai 2015 affiché à la mairie ou sur le site internet : [www.marnay.fr](http://www.marnay.fr).

## Attention aux bruits de voisinage

**De plus en plus d'administrés se plaignent du bruit de leur voisinage, il est important de respecter l'arrêté préfectoral qui suit pour le bien et la tranquillité de tous.**

L'utilisation d'appareils ou outils susceptibles de gêner la tranquillité du voisinage est réglementée.

Vu l'arrêté interministériel du 5 décembre 2006 relatif aux modalités de mesure des bruits de voisinage ;

Article 8 - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, telle que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques etc. dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 19 heures**
- **les samedis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures**
- **les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures**

Des dispositions plus restrictives peuvent être prescrites par arrêté municipal, en fonction de situations spécifiques locales.

#### Fonctionnement de la structure :

Le Syndicat de rivière entretient et restaure près de 1000 km de cours d'eau sur la partie amont du bassin versant du Clain : le Clain jusqu'à Iteuil, la Clouère, la Dive, la Bouleure, la Vonne, le Palais, et tous leurs affluents. Les membres du syndicat sont six communautés de communes et urbaines qui lui ont transféré la compétence GEMAPI et qui cotisent ainsi annuellement. Il s'agit de : la CU Grand Poitiers (uniquement pour la GEMA), la CC du Civraisien en Poitou, la CC des Vallées du Clain, la CC Vienne et Gartempe, la CC du Mellois en Poitou, la CC de Charente. Certaines prélèvent la **taxe GEMAPI** sur leur territoire. Certaines communes adhèrent également pour des actions complémentaires (ex : manœuvre des ouvrages).

Le Syndicat est présidé par M. Philippe BELLIN, entouré de 5 vice-présidents (Mr Christian CHAPLAIN, Mme Gisèle JEAN, Mr Fredy POIRIER, Mr Gilles PICHON, Mr André BIBAUD). Un comité syndical a lieu tous les trimestres, afin de proposer aux délégués des décisions diverses (politiques, administratives, financières, techniques).

La collectivité emploie une secrétaire, trois techniciens qui se partagent le territoire pour les travaux, les suivis, les animations, et deux agents d'entretien des cours d'eau.

#### Programme de travaux :

Avec un budget d'environ 700 000€/an, dont la moitié de subventions, le syndicat engage plusieurs types d'actions. Un Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) a été validé début 2020 : il s'agit d'un outil proposé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne qui permet à plusieurs partenaires de se rassembler autour d'un programme d'actions de 3 ans renouvelable une fois, pour atteindre le bon état écologique des cours d'eau et zones humides.

Ainsi, la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de la Vienne, le Conservatoire des Espaces Naturels Nouvelle Aquitaine, la Chambre d'Agriculture de la Vienne, Prom'Haies en Nouvelle Aquitaine, Vienne Nature, la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne et le Syndicat de rivière ont entamé dès cette année des actions pour agir sur plusieurs thématiques telles que : les milieux aquatiques (continuité écologique, morphologie du lit, ripisylve, frayères...), les ruissellements impactants et l'érosion sur les bassins versants, la préservation des zones humides.

Une Déclaration d'Intérêt Général couplée à une Autorisation Loi sur l'Eau sont des préalables à des interventions d'ampleur sur les cours d'eau.

#### Sur votre commune :

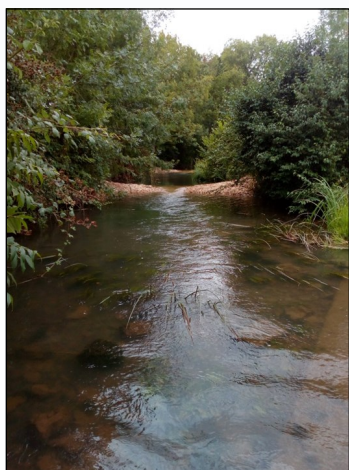
Une campagne de lutte collective contre le ragondin est prévue à l'automne 2020 en partenariat avec la FDGDON 86. Merci de bien vouloir nous contacter si vous êtes intéressés (indemnité prévue).

#### Communication/animations :

Pour plus d'informations sur le territoire et les actions du syndicat, nous vous invitons à consulter notre site internet mis à jour : [clainsud.fr](http://clainsud.fr)

Les techniciens se tiennent à disposition des élus, usagers et riverains pour répondre aux questions, apporter des conseils.

**Contact** : Anne BRANGEON, technicienne - 06 80 98 12 41 - [clain.sud.anne@gmail.fr](mailto:clain.sud.anne@gmail.fr)



Radiers mis en place pour étager la chute d'eau présente auparavant avec le clapet.

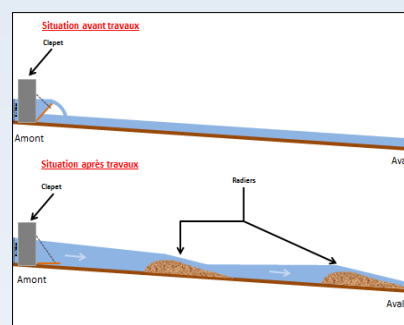
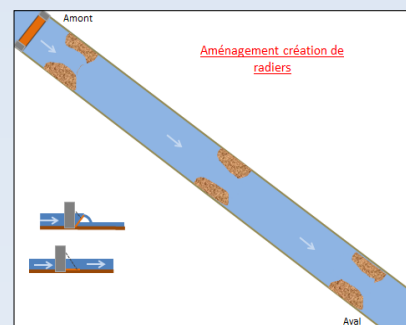
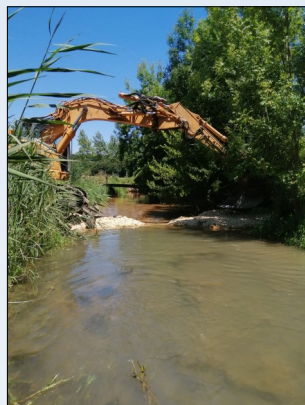


Fossé profilé en pente douce, perpendiculaire à la Clouère, pouvant servir de frayère à brochets.

Le syndicat mixte des Vallées du Clain Sud a réalisé une continuité écologique au niveau de l'ancien clapet ou « pelle », situé chemin de la ferme près du bourg de Marnay.

Le but est de supprimer le seuil du clapet de 35 centimètres sans supprimer l'ancien ouvrage, avec la mise en place de 4 radiers (petits barrages naturels faits avec des pierres de récupération). Ainsi, le clapet ne devient plus un obstacle. Le courant est libre, il y a moins de risques d'embâcle et permet la libre circulation du poisson.

Les schémas ci-contre vous expliquent la réalisation qui a été faite.



Travaux sur la Clouère chemin de la ferme à Marnay

## Subventions aux associations 2020

ASSOCIATIONS	2020
ACCA	250,00
A P E	600,00
FOIRE PRODUITS TERROIR	500,00
COOPERATIVE SCOLAIRE	550,00
AMICALE POMPIERS GENCAY	80,00
AMICALE POMPIERS VIVONNE	80,00
AGE D'OR	300,00
SOUVENIR FRANÇAIS	150,00
UNC	200,00
GARDON VIVONNOIS	100,00
ASSOCIATION FSL 86	45,00
MOTO CLUB MARNAY	150,00
RESTOS DU CŒUR	200,00
SECOURS CATHOLIQUE	200,00
BANQUE ALIMENTAIRE	60,00
PROMETHEE	150,00
<b>TOTAL</b>	<b>3 615,00</b>

### La foire aux produits du terroir

Cette année est une année particulière. Aucune manifestation n'a pu être organisée.

Le concours de Pétanque prévu en juin 2020 est donc repoussé pour l'année 2021.

La 44<sup>ème</sup> foire aux produits du terroir a aussi été annulée. Mais ce n'est que partie remise pour l'année prochaine.

Nous avons pourtant investi en début d'année dans des gobelets pour la buvette et des chapeaux pour tous les bénévoles.

Toutes ces petites fêtes sont très importantes pour notre village. Alors nous allons continuer de nous investir.

Nous remercions tous les bénévoles et les nouveaux sont toujours les bienvenus.

Le repas des bénévoles est toujours d'actualité. Selon l'évolution de la pandémie, nous vous tiendrons informés.

L'équipe de l'association conserve toute sa motivation pour que son fidèle public puisse retrouver la bonne ambiance de notre foire.

Le bureau reste inchangé.

Présidente : Veau Danièle Trésorier : Toulat Philippe Trésorier adjoint : Boisseau Patrick

Secrétaire : Bonneau Françoise

Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine foire en 2021.

Nous vous présentons à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2021.



### L'âge d'or

Président : Michel Pasquay

Vice-président : Marc Prot

Trésorière : Marie-Joëlle de Cressac Trésorière adjointe : Viviane Barthes

Secrétaire : Claudette Pasquay Secrétaire adjointe : Monique Gatelier

Membres du bureau : Yolande Mercier, Marguerite Boisseau, Bernard Debenest, Liliane Prot.

Le 3 mars 2020, nous avons organisé une choucroute, 65 personnes ont participé au repas et depuis plus rien à cause de la pandémie de la Covid 19.

Nous avons tout de même repris les randonnées à la mi-juin, les 1er et 3ème lundi du mois. Nous vous encourageons dès que nous pourrons repartir, ambiance assurée.

Nous sommes 46 adhérents en 2020. Nous comptons un centenaire, Monsieur Raymond Bouhier, il fait partie des anciens adhérents qui ont lancé le club.

Cette année, nous avons eu 3 décès, des fidèles qui ont participé au club jusqu'au bout de leurs possibilités, notre regretté ancien président, Louis Quais, Alcide Bazureau et Marc David.

Nous avons aussi une pensée pour tous ceux qui participaient à nos activités.

Nous reprendrons nos activités dès que nous aurons le feu vert.





Malgré la crise sanitaire et les difficultés qui en découlent, le Moto-Club de Marnay a pu réaliser en 2020 quelques sorties de randonnées en partenariat avec les moto-club de la Motte St Heray (79), de Champagne-Mouton (16) et nos confrères du M3V (86).

Les principales manifestations d'enduro ont été annulées tout au long de l'année, l'espoir de courir pour certains d'entre nous celui de St Jean d'Angély (17), prévu le 15 novembre, s'est envolé suite à son annulation lors de la seconde période de confinement.

Le club qui compte 13 membres actifs espère que l'année 2021 sera de loin plus propice à la pratique des activités sportives et plus particulièrement de la moto tout terrain dans nos belles contrées qui permettent à chacun de s'évader de son quotidien en toute fraternité.



La traditionnelle photo annuelle au stade.



Un aperçu des conséquences de la météo humide de Mars...

Nous tenons à exprimer nos remerciements à la municipalité pour son soutien moral et matériel et notre sympathie aux bénévoles qui nous soutiennent.

Les membres du club vous souhaitent de tout cœur et avec optimisme une belle nouvelle année.

Amitiés motardes à toutes et à tous, prenez soin de vous.

## *Délirescène*

C'est le cœur lourd que la troupe de Délirescène, a dû se résoudre à annuler ses représentations du mois de novembre.

Après avoir longuement discuté entre nous, et au vu du contexte sanitaire, c'est avec beaucoup de tristesse que nous avons dû prendre cette décision. Alors que notre bonheur est de jouer sur scène et de vous entendre rire nombreux et détendus.

Nous vous donnons donc rendez-vous au mois de novembre 2021.

Toute la troupe Délirescène vous souhaite une très bonne année 2021.

Et surtout n'oubliez jamais de rire et sourire!!!

A très vite





Vous croisez parfois un habitant de Marnay ou de Château-Larcher, arborant fièrement un tee-shirt rose pétant et un sourire à toute épreuve : le marcassou! Membre de l'association de parents d'élèves de l'école unissant les deux communes, il s'emploie dans la bonne humeur à enchanter la vie des écoliers tout au long de l'année.

En ce début d'année 2020, rien ne nous laissait entrevoir une situation aussi particulière. Comme à leur habitude les marcassous vêtus de leurs plus beaux sourires, ont animé le loto le dernier dimanche de janvier. Ce rendez-vous traditionnel a une nouvelle fois attiré un grand nombre de joueurs et les plus chanceux sont repartis avec de magnifiques lots, offerts pour certains par nos partenaires que nous remercions chaleureusement.

Soucieuse d'offrir au plus grand nombre des réflexions de qualité autour de l'enfance, l'association en partenariat avec nos amis d'Aslonnes a proposé une première soirée-débat le 2 février. Cette soirée à destination des adultes avait pour thème : « donner des limites à nos enfants, pourquoi et comment ? ». Cet échange, animé par Françoise Seeman consultante et sophrologue reconnue a été nourri et très apprécié des participants venus nombreux.



Les marcassous avaient préparé comme chaque fois d'autres événements... mais la situation sanitaire inédite, a décidé de brider provisoirement nos élans. Ces surprises, bien au chaud dans notre chapeau, sortiront au grand jour dès que la vie reprendra un cours presque normal.

En attendant, si le contexte le permet, cette fin d'année accueillera deux spectacles de Noël pour enfants en collaboration avec l'association de parents d'élèves d'Aslonnes : Duo Fortecello for kids à Château-Larcher et Histoires de signes à Aslonnes.

Nous tenons à remercier nos élus, nos partenaires, les parents, grands-parents, tatas, grandes sœurs, petits frères, toutes celles et ceux qui nous aident et qui assistent à nos manifestations.

Ces remerciements s'adressent tout particulièrement cette année, aux personnels enseignants du RPI qui ont su, à grand renfort d'inventivité, d'implication et de bonne humeur garder un lien et une continuité pédagogique pour nos enfants. Ils vont également aux agents municipaux pour leur investissement et leur adaptation dans leur quotidien professionnel qui ont permis de rendre possible un accueil de qualité.

Merci de la part de tous les élèves du RPI Château-Larcher ! Prenez soin de vous, nous nous revoyons bientôt !!

Les marcassous.



## L'Union nationale des Anciens Combattants

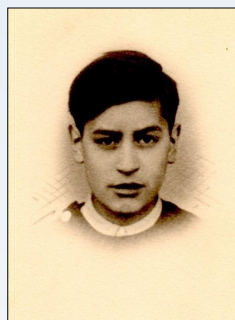


Les cérémonies du 8 mai, du 25 août et du 11 novembre 2020 ont pu se dérouler en comité très restreint malgré la crise sanitaire.

Le 8 mai et le 11 novembre, en présence de Monsieur le maire, d'un porte drapeau et des adjoints.



Le 26 août 1944, André Moreau, est fusillé par les Allemands. Il était né au mois d'octobre 1926. A l'âge de 3 ans, il a perdu sa mère emportée par le tétanos. Il vivait à Marnay avec son père. A l'école, il n'apprenait pas très bien et à l'âge de 14 ans il allait travailler dans les fermes. C'est ainsi que le 26 août 1944, en reprenant son travail qu'il passe aux « 4 routes ». Il avait été informé de ne passer par là car les Allemands étaient cachés dans les fossés mais il n'a pas écouté. Malheureusement, les Allemands l'on attrapé et il avait dans ses poches un petit carnet avec des notes et une croix de Lorraine. C'est la raison pour laquelle il a été fusillé



## L'association de chasse de Marnay

La saison de chasse 2020/2021 est particulière cette année. La chasse aux petits gibiers est interdite depuis le confinement et la chasse au gros gibier est très réglementée : pas plus de 30 participants par battue et respect des gestes barrières.

L'effectif de l'A.C.C.A. se maintient avec l'arrivée de nouveaux et le départ de certains anciens. Nous remercions le Conseil Municipal pour le prêt du local et la subvention qu'elle nous accorde.



### Les membres du conseil d'administration :

GABET Pascal (président)  
LAURENDEAU J-marie (vice président)  
VAN MAERCKEN Charles (trésorier)  
BOUHIER Damien (secrétaire)  
RICHARD Benoît  
BRUNETEAU Olivier  
RAS Marcel  
JOLY Bernard  
BOISSEAU Patrick





## La parole est aux associations

Le Conseil d'Administration a été élu en Novembre 2015 pour une durée de 5 ans. L'élection aurait dû se faire cette année mais vu les conditions sanitaires, elle est reportée d'un an. Le bureau reste identique.

**Président** : SAPIN Rémy ( 06 34 50 72 11 ) **Président d'honneur** : FROUIN Jean

**Secrétaire** : GRANIER Dominique **Trésorier** : RIVAULT Patrick



**MEMBRES** : BUISSON Marc, CHARPENTIER Jean-Claude, DEBELLE Joël, DEJEAN Bernard, DELAVEAU Joël, DUBOIS Jean-Louis, EVRARD Charles, GIRARDIN Michel, LUCAS Jacky, MICHAUD Daniel, PASQUIER Bernard.

**A.A.P.M.A.** : Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques.

L'A.A.P.M.A s'occupe des ruisseaux et rivières des communes de Vivonne, Château-Larcher, Marnay, Marçay, Marigny Chemereau, Aslonnes et une partie d'Iteuil. Plus de 6500 € sont consacrés à l'alevinage en truites, brochets, tanches, gardons ... Nous remercions tous les bénévoles en plus du bureau qui nous aident pour ces opérations.

L'année 2020 fut une année compliquée pour la pêche. En effet le confinement a eu lieu juste après l'ouverture, une heure et un kilomètre ont limité les moments de pêche. Toutes les truites ont été mises et un dernier Alevinage en truite fario a eu lieu en Octobre.

Nous avons aussi la gestion de l'étang de Château-Larcher. L'étang est fermé de fin Novembre au 2<sup>e</sup> week-end de Mars. Cette fermeture nous permet une meilleure gestion : un repeuplement en gardons, tanches... La pêche est ouverte à tous les pêcheurs possédant la carte départementale. Malgré les herbes, de beaux poissons ont été pris.

Les parcours truites sont installés à Vivonne sur le parcours canoë Kayak et à Marnay de chaque côté du pont. Nous mettons des truites arc-en-ciel tous les quinze jours à partir de l'ouverture pendant 6 semaines. Nous mettons des truites sur toutes les autres rivières pour l'ouverture et plus tard. Cette année, les mises à l'eau ont eu lieu plus tard : crise sanitaire oblige.

La frayère à brochets de DANLOT n'a pas donné satisfaction : La centaine de brochetons de 12 à 20 cm ont été remis dans les rivières.

Des travaux ont été réalisés sur Le Palais sur la route de Marçay. La fédération et l'AAPPMA ont réalisé une restauration du lit de la rivière en vue de la reproduction de la truite fario. Cette partie sera mise en réserve naturelle.

Des travaux aussi sur La Longève près de Giez commune de MARIGNY-CHEMEREAU dont une magnifique passe à poissons ... à voir !!

Les cartes de pêche : Un nouveau magasin de pêche à VIVONNE est présent près de Super U, vous pouvez y prendre votre carte « Dépann'elec » ainsi que chez Ets DESBOUCHAGES Près du camping, l'office du tourisme à Vivonne, l'auberge et Mairie de CHATEAU-LARCHER, le restaurant « Des 4 ponts » et Mairie de MARNAY.

Nous vous proposons de prendre connaissance du site de la fédération « [peche86.fr](http://peche86.fr) » et de lire le guide donné avec la carte de pêche, les nouvelles réglementations, les parcours de pêche de la Vienne et beaucoup d'autres informations figurent sur ce guide qui prendra place facilement dans votre casier pêche.



La future réserve de pêche route de Marçay sur le Palais.



**UN SERVICE D'INTÉRÊT PUBLIC**

**FAIRE** AVEC  
**ÉNERGIE**  
en NOUVELLE-AQUITAINE

**Espace Info Énergie SOLIHA Vienne**  
Maison Départementale de l'Habitat  
Téléport 2  
Avenue René Cassin  
86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU  
05 49 61 61 91 / soliha86@eie-na.org

Pour rappel l'EIE est un service gratuit, neutre et indépendant cofinancé par l'ADEME et la région Nouvelle-Aquitaine.



Comment réussir une rénovation performante à moindre coût ?

Un service d'intérêt public est à votre disposition, pour faciliter votre **réflexion**, vous aider à construire votre **programme de travaux** et vous renseigner sur **les aides financières** mobilisables. L'Espace Conseil FAIRE vous **accompagnera** tout au long de votre projet afin de vous aider à obtenir un logement plus confortable et plus économe.

Portés par l'association SOLIHA Vienne, des conseillers FAIRE sont présents sur le territoire de votre communauté de communes et vous accueillent lors de permanences. Ce service d'intérêt public vous permet de bénéficier de conseils neutres gratuits et indépendants.

**Liste des aides financières 2020 pour les propriétaires occupants (l'ensemble des conditions à respecter sont à valider avec votre conseiller FAIRE avant signature des devis):**

**Programme « Habiter Mieux Sérénité » de l'Anah** (Agence nationale de l'habitat) : Subvention de 35% ou 50% (calculée jusqu'à 20 000 € de travaux HT), avec un second niveau de subvention de 10% calculé sur le montant HT des travaux (plafond variable en fonction des revenus) et dispositif cumulable avec une subvention du Conseil Départemental de 400€. Pour les projets de rénovation les plus performants une bonification peut également être débloquée.

Dispositifs pour les ménages aux revenus modestes et très modestes.

**MaPrimeRénov** : Aides forfaitaires en fonction des types de travaux et des tranches de revenus (depuis le 1<sup>er</sup> octobre le dispositif est ouvert à l'ensemble de la population).

Nouveauté : Une aide forfaitaire est maintenant disponible pour la rénovation globale.

**Action Logement** : Jusqu'à 20 000€ de subventions pour les travaux d'isolation en priorité (pour les ménages actifs aux revenus modestes et très modestes). Plusieurs conditions particulières à respecter.

Le dispositif permet également d'emprunter jusqu'à 30 000€ à 1% remboursable sur 20ans.

**Les aides des fournisseurs d'énergie** (dispositif CEE : Certificat d'Economie d'Energie) : Primes variables en fonction du fournisseur d'énergie et des travaux à réaliser. Tous les travaux d'économies d'énergies sont éligibles.

**Coup de pouce économies d'énergie** (prime liée au dispositif des CEE mais avec des primes beaucoup plus importantes pour les particuliers) : Prime concernant uniquement certains travaux.

Nouveauté : Une aide forfaitaire est maintenant disponible pour la rénovation globale.

**Caisse de retraite** : Subventions variables en fonction de votre caisse de retraite et des travaux à réaliser.

**Chèque énergie** : Utilisable pour payer les factures de chauffage ou directement une partie des travaux.

**TVA à taux réduit** : TVA à 5,5% ou 10% en fonctions des travaux.

**PTZ** (Prêt à Taux Zéro) : Pour financer l'acquisition d'un logement à rénover pour les primo-accédant.

**Eco PTZ** (Eco Prêt à Taux Zéro) : Pour un montant maximum emprunté de 30 000€ remboursable sur 15ans (nouveauté 2019 plus d'obligation de réaliser un bouquet de travaux).

**Tiers financement** avec ARTEE (Agence Régional des Travaux d'Economies d'Energies) : L'agence avance le coût des travaux et le remboursement se base sur les économies mensuelles réalisées.

Si vous êtes propriétaire bailleur ou locataire les dispositifs et les conditions d'obtentions sont différentes là aussi nous vous préconisons de contacter en amont votre conseiller FAIRE.

**ATTENTION** : Ces aides ne sont pas toutes cumulables et ne répondent pas aux mêmes critères d'éligibilités.

Pour connaître votre éligibilité aux différents dispositifs contactez votre Espace Conseil FAIRE :

**05 49 61 61 91 / soliha86@eie-na.org**



### Une prime pour vos travaux !

Rénovez votre logement (chaudière, isolation, fenêtres, chauffage...) et bénéficiez de la prime « économies d'énergie » de SORÉGIES.

Selon votre niveau de revenus, vous pouvez recevoir la prime classique, une prime bonifiée ou une prime

#### Coup de pouce SORÉGIES.

Pour connaître les modalités, les offres et les montants des primes, rendez-vous sur [www.soregies.fr](http://www.soregies.fr)

Nouveauté 2020

Bénéficiez d'un **prêt à taux 0 %** jusqu'à **10 000 €** en complément de votre prime « économies d'énergie » !

En partenariat avec le Crédit Agricole Touraine Poitou, SORÉGIES vous accompagne pour financer vos travaux.

Un crédit vous engage et doit être remboursé, découvrez toutes les conditions sur notre site internet.



## Eaux de Vienne



### Pour tout savoir de l'eau du robinet



Eaux de Vienne-Siveer est une structure publique qui prend en charge la gestion de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif sur une grande partie du département de la Vienne.

Combien vous coûte votre eau ?

Depuis 2018, tous les abonnés d'Eaux de Vienne paient leur eau potable au même prix. Quel que soit votre lieu d'habitation, le mètre cube d'eau vous revient à 2,28€ TTC, abonnement compris, sur la base de 120 m3 consommés. L'équité entre les abonnés est ainsi assurée.



### Pourquoi boire l'eau du robinet ?

L'eau du robinet coûte jusqu'à 300 fois moins chère que l'eau en bouteille. 80% du coût d'une bouteille d'eau à l'achat est consacré à l'emballage et à la commercialisation. Eau du robinet : approximativement 0,0022€ le litre. L'eau du robinet est aussi plus écologique que l'eau en bouteille. La boire permet d'économiser environ 10kg de déchets d'emballage par an et par personne. Disponible 24h sur 24, au domicile des usagers, elle ne nécessite pas de transport motorisé.

### Maîtriser votre consommation d'eau

Chacun peut, à son niveau, faire évoluer ses habitudes de consommation d'eau afin de ne pas la gaspiller.

**Retrouvez nos conseils utiles sur [eauxdevienne.fr](http://eauxdevienne.fr)** > Espace Environnement > La production de l'eau du robinet > Eco gestes.

Vous pouvez également vous abonner à la page Facebook d'Eaux de Vienne et à sa chaîne vidéo You Tube pour avoir accès aux actualités de votre syndicat d'eau et à des conseils pratiques.



### Informations paroissiales

Communauté catholique de Marnay

Église Saint-Pierre



Marnay fait partie de la Paroisse Saint-Sauveur en Civraisien

Secrétariat paroissial : 5 rue de l'Abbé Gauffreteau 86160 Gençay

téléphone : 05.49.59.31.12 / 06 85 62 69 62

@ : [stsauveur@poitiers-catholique.fr](mailto:stsauveur@poitiers-catholique.fr)

En cette année 2020, malgré les périodes de confinement, les travaux dans l'église ont pu démarrer et avancer. Le 27 octobre, P. Joël Diantama est venu bénir la flèche magnifiquement restaurée et celle-ci a retrouvé sa place sur le toit de l'église Saint-Pierre.

« C'est un jour de joie que ce jour où notre église retrouve sa flèche et où nous avons l'occasion de bénir Dieu par cette célébration. La flèche dit la présence de l'Église en ce lieu. Elle recouvre les cloches. Celles-ci sont liées à la vie de la communauté chrétienne : leur sonnerie marque les temps de la prière, rassemble le peuple pour les célébrations liturgiques, avertit les fidèles des joies et des peines de chacun, à l'occasion des baptêmes, des mariages et des enterrements, mais aussi des événements graves qui affectent la vie de l'Église et celle de la cité. [...] Ainsi, en regardant le clocher, en entendant les cloches nous nous souviendrons que nous sommes une famille, et en écoutant leur appel nous nous rassemblerons pour manifester notre unité dans le Christ. »

Les travaux continuent. L'église sera fermée pour un temps : elle ne pourra pas accueillir les célébrations des sacrements ou la vie des chrétiens. D'autres églises de la paroisse, proches, seront des refuges, en attendant de retrouver une église Saint-Pierre consolidée et embellie.

**La communauté chrétienne catholique de Marnay**, en lien de fraternité avec les 22 autres communautés locales de la paroisse et les différents services et mouvements, accueille les demandes (*baptêmes, catéchisme, aumônerie des jeunes, mariages, formation adultes, groupes de prière, service évangélique des malades, sépultures, Secours Catholique, Mouvement chrétien des retraités, Équipe Rosaire, Équipe Notre-Dame, le scoutisme...*).

Contact : Sophie Roy, 06 85 62 69 62

### Père Michel MOUSSESSI est le curé de la paroisse Saint-Sauveur

Il collabore avec les 5 autres **prêtres** de la paroisse : P. Pierre Audebrand en résidence à Usson du Poitou, P. Bernard Loy à Charroux, P. Allain Nauleau à Blanzay, P. Jean-François Plantureux à Couhé. P. Joël Diantama à Civray, deux **diacres** : M. Hervé de Nuchèze et M. Gavin Brown, et des **laïcs** engagés dans les divers conseils.

### Consultez le **site web paroissial**

(demander « Paroisse Saint-Sauveur en civraisien » à un *moteur de recherche*) pour y trouver l'actualité, l'agenda, les horaires et lieux de messes et célébrations pour toute la paroisse et beaucoup d'autres rubriques (*renseignements pratiques, patrimoine...*)

### Chaque trimestre, vous recevez dans votre boîte aux lettres le **journal paroissial "Au Cœur de la Vie"**.

Distribué par des bénévoles, ce journal est offert à tous les foyers pour être un lien entre tous. Si vous ne le recevez pas, demandez-le (*s'adresser au secrétariat paroissial*). Vous pouvez aussi le lire en ligne sur le site.

Une **notice** rédigée par l'association diocésaine PARVIS (Patrimoine et Histoire) présente l'église Saint-Pierre de Marnay (*architecture, mobilier, dimension spirituelle...*).

Cette notice est consultable et téléchargeable sur le site paroissial à la rubrique patrimoine.

**NOTRE SERVICE A LA PERSONNE**

**NOS OBJECTIFS**

Répondre aux attentes des familles tout au long de la vie et notamment au maintien à domicile

Créer des emplois de proximité en ruralité

**NOS SECTEURS D'INTERVENTION**

Cantons de Civray, Couhé, Gençay, Lusignan, Vivonne, La Villedieu du Clain. Secteur de Poitiers et CAP (permanence sur Poitiers)

**SERVICE EN MODE PRESTATAIRE**

Le service prend en charge l'intégralité de l'organisation de la mission.



Un devis gratuit est fourni après étude de vos besoins.

Appelez-nous au :  
**05 49 53 02 16**



SENIORS  
Bien vieillir accompagné

**SERVICE D'AIDE A DOMICILE  
UN SERVICE DE PROXIMITE  
UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITE**



Agrément Qualité n° SAP/ 393426366



APEF  
SERVICE À DOMICILE

Association locale  
1 bis Cité de la Roche  
86160 GENÇAY  
Tél. : 05.49.53.02.16  
apef3@wanadoo.fr

Association loi 1901,  
membre du Mouvement  
Familles Rurales



APEF  
SERVICE À DOMICILE

**NOTRE SERVICE A LA PERSONNE**

**NOS ATOUTS**

Une stabilité des équipes au domicile (sauf périodes de congés)

Un service à taille humaine

Une équipe de direction compétente et à votre écoute

Des acteurs de terrain aux compétences adaptées à vos besoins

Un accompagnement au domicile de qualité

Une réponse réactive à votre demande

Interventions de 7H00 à 21H00 et astreintes les week-ends



Une équipe administrative investie pour vous aider :

De gauche à droite :

Anne ROYOUX, coordinatrice  
Laura VERRI, coordinatrice  
Cécile PERALO, Secrétaire de direction  
Séverine DEBRAY, Secrétaire-comptable

Véronique GAGNEPAIN, Directrice



SENIORS  
Bien vieillir accompagné

**NOS SERVICES**

Aide à la personne pour les actes quotidiens de la vie,

Soutien à l'autonomie et stimulation

Entretien du logement et du linge

**NOS PRESTATIONS**

Aide aux personnes âgées

Aide aux personnes handicapées

Garde d'enfants au domicile (+ de 3 ans)

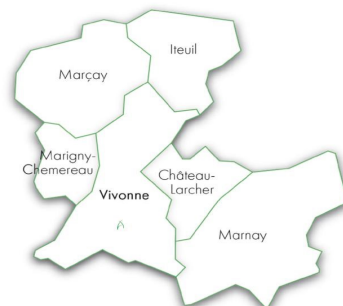
Sorties d'hôpital

Assistance administrative pour le public sourd et malentendant



## Association ADMR de Vivonne

en action pour tous  
depuis plus de 65 ans



• 14 bénévoles

• 34 salariés

• 248 clients

• 32 904<sup>h</sup> d'interventions

La sécurité et le confort 24/24 grâce  
aux services téléassistance Filien ADMR



1

L'abonné déclenche l'appel  
en cas de problème



2

Le centre d'écoute  
donne l'alerte



3

Le réseau de solidarité  
et/ou les secours  
interviennent rapidement

### Abonnez vos proches en quelques minutes !

Vous souhaitez profiter ou faire profiter un membre de votre famille de notre service de téléassistance aux personnes âgées, en situation de handicap ou d'isolement ?

Choisissez un job qui a du cœur,  
devenez salariés à l'ADMR

### Je souhaite être salarié, que dois-je faire ?

Envoyez votre CV et lettre de motivation à l'adresse  
[recrutement86@fede86.admr.org](mailto:recrutement86@fede86.admr.org)

Association ADMR de Vivonne

📍 99 Grand Rue - 86370 VIVONNE

☎ 05 49 18 06 88

✉ [info.assovivonne.fede86@admr.org](mailto:info.assovivonne.fede86@admr.org)

Les services proposés  
par l'association :



Aide à domicile  
Soins à domicile  
Actions de prévention  
de la perte d'autonomie  
Transport accompagné  
Téléassistance mobile  
et domotique Filien ADMR



Accompagnement à domicile  
Accompagnement hors domicile  
Soins à domicile



Garde d'enfants à domicile  
Soutien à la parentalité



Entretien du logement  
Entretien du linge



pour tous, toute la vie, partout

[www.fede86.admr.org](http://www.fede86.admr.org)





**MISSION LOCALE RURALE**  
Centre et Sud Vienne



Le Réseau des Missions Locales

**Christine DESPORT** | Responsable de Secteur

Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne  
4 Place de la Mairie  
86240 ITEUIL  
06 76 94 07 51  
christine.desport@mlrcsv.com

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'êtes plus solarisé.e, vous habitez le Sud Vienne, vous êtes demandeur d'emploi, vous vous questionnez sur vos projets professionnels et personnels... Avez-vous rencontré la Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne ?

La Mission Locale Rurale a pour mission de vous informer, vous orienter, vous accompagner dans toutes vos démarches et vos projets, n'hésitez à pousser la porte ou prendre rendez-vous par téléphone au 05 49 43 52 41. Des conseillers(ères) vous reçoivent au plus près de votre lieu d'habitation.

Sur le territoire de la Communauté de Communes des Vallées du Clain, la Mission locale Rurale est présente à Vivonne, la Villedieu-du-Clain, Iteuil ainsi qu'au centre pénitentiaire de Vivonne.

### Un atelier numérique ouverts aux habitants du territoire

Depuis septembre 2019, grâce à l'atelier numérique mis en place dans le cadre du LEADER, vous pouvez apprendre et vous informer sur la protection des données, rechercher et répondre à une offre sur internet, créer votre CV et votre lettre de motivation en ligne, créer et consulter vos divers espaces personnels pour vos démarches administratives. Les dates des ateliers étant variables, l'inscription auprès de la Mission Locale (05 49 43 52 41) est recommandée.

### 100 Chances 100 Emplois en milieu carcéral

Une première en France : les trois Missions Locales de la Vienne ont initié et réalisé en octobre, au centre pénitentiaire de Vivonne, l'action nationale « 100 chances 100 emplois » labellisée par la fondation Schneider Electric. Cette action a permis à 12 jeunes incarcérés de se préparer avec un coach à l'entretien de recrutement, de s'entraîner à plusieurs simulations d'entretien, de rencontrer 12 employeurs bénévoles. Au-delà de la préparation proposée, le projet sert à démystifier et faire tomber les barrières sur les à-priori qui peuvent exister des deux côtés et ainsi favoriser l'insertion professionnelle des jeunes à la sortie de la détention.

### Garantie Jeunes

La Garantie Jeune, dispositif d'Etat, a pour but d'amener les jeunes vers l'autonomie en bénéficiant d'un accompagnement renforcé par la Mission Locale pendant 12 mois maximum.

Pour y participer il faut avoir entre 16 et 25 ans, n'être ni en emploi, ni en formation, ni scolarisés et être en précarité financière.

Tout d'abord réunis au sein d'un temps collectif de 4 semaines, les jeunes sont soutenus pour découvrir et développer leurs atouts, leurs compétences et reprendre confiance en eux afin de réussir leur insertion dans leur vie professionnelle et personnelle.

Durant l'année d'accompagnement les jeunes effectuent de nombreuses démarches, des stages en entreprises ce qui leur permet de construire, vérifier, développer ou tout simplement confirmer leur projet professionnel. L'objectif pour chacun est d'aboutir à l'autonomie en décrochant un emploi mais aussi, pour certains, en étant guidé sur les démarches liées à la vie quotidienne (logement, permis, santé, loisirs, bénévolat...).

Des sessions sont mises en place tout au long de l'année.

Pour toute information, contactez la Mission Locale Rurale au 05 49 43 52 41.







## [ VOTRE TÉLÉASSISTANCE ]

N° 1 de la téléassistance en France, Présence Verte est depuis 30 ans le partenaire de l'autonomie des personnes grâce à des solutions sur mesure, adaptées à leurs besoins et modes de vie.

Aujourd'hui, Présence Verte propose deux offres :

- **Activ'Zen**, la téléassistance classique pour être en sécurité chez soi
- **Activ'Mobil**, la téléassistance pour être en sécurité dans tous vos déplacements
- **Activ'Dialog**, qui propose d'allier sécurité, lien social et convivialité avec une téléassistance connectée.



Autonome  
mais jamais  
seul



Le choix de  
la liberté

Plus d'infos sur [presenceverteservices.com](http://presenceverteservices.com)  
Par téléphone : **05 49 44 59 99**



## [ VOS REPAS À LA CARTE À DOMICILE ]

- Des repas au gré de vos envies, à la carte ou respectant votre régime,
- Des textures adaptées à vos besoins (hâché, coupé fin, mouliné)
- Variés, de qualité et avec du goût !
- Un service flexible et sans engagement
- Une tarification simple pour un budget maîtrisé (crédit d'impôt)
- La possibilité de commander les menus en ligne



Le plaisir  
à la carte

PROXIMITÉ

SOLIDARITÉ

INNOVATION

37 rue du Touffenet 86000 Poitiers  
8h30-12h / 13h30-16h30



## MISSIONS

1 heure, 1 journée, 1 semaine,  
1 mois, ou plus

**L'ENVOL S'OCCUPE DE TOUT !**



### Besoin d'un coup de main pour votre foyer, votre jardin ?

- Ménage \*
- Repassage \*
- Garde d'enfants de + de 3 ans \*
- Jardinage \*
- Bricolage (peinture,...)
- Déménagement
- Manutention

**Crédit d'impôts de 50 %  
(sous conditions)**

### Besoin de personnel temporaire pour votre entreprise, associa- tion, collectivité ?

- Nettoyage de locaux
  - Espaces verts
  - Aide administrative
  - Restauration
- Service cantine et garderie
  - Activités périscolaires
- Aide en classes de maternelle
  - Ripage

### Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

L'Envol vous propose des missions de travail  
et en parallèle un accompagnement dans votre projet professionnel.



## Framboisine

Framboisine est une association parentale qui regroupe plusieurs structures et services. Il s'agit notamment de deux crèches parentales, situées sur les communes d'Iteuil et Vivonne et disposant chacune d'une capacité d'accueil de 20 enfants, dans des conditions privilégiées liées à la qualité des locaux, un taux d'encadrement optimal et des personnels engagés auprès des enfants. L'association comprend également un relais petite enfance (relais d'assistants maternels + primo accueil) pris en charge par Natacha Blanchard, un LAEP (lieu d'accueil enfant-parent) qui permet aux parents, anonymes, de venir dans des lieux préalablement définis avec leur(s) enfant(s) pour partager un moment convivial avec des professionnelles bienveillantes. L'association dispose enfin d'une psychologue, amenée à intervenir sur les lieux précédemment cités, afin de pouvoir observer les enfants et rencontrer les parents qui le souhaitent. Cette professionnelle organise également régulièrement des réunions, avec des professionnels extérieurs comme par exemple un psychomotricien, afin d'ouvrir le champ des possibles pour les parents, adhérents de l'association, qui le souhaitent.

L'association a très récemment renouvelé son conseil d'administration composé cette année de 19 administrateurs. Ces derniers ont élus 10 membres de bureau avec Jérémy MOTILLON et Mélody LASNIER en co-Présidents.



## Framboisine

est une association loi 1901 à gestion parentale qui a pour but de proposer des modes d'accueil souples pour la petite enfance.

Pour toute recherche d'un mode d'accueil, veuillez contacter en premier lieu le **service de primo accueil** au 06 35 32 85 22.

## Nos services

### Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance est composé d'un Relais d'Assistante Maternelle (RAM) et du service Primo accueil. C'est un lieu d'informations et de professionnalisation des assistantes maternelles, mais également un espace conseil pour les parents devenus employeur ou encore en recherche d'un mode de garde.

[ramframboisine@gmail.com](mailto:ramframboisine@gmail.com)  
06 35 32 85 22

**Framboisine Vivonne :**  
23 Rue Pierre et Marie Curie  
86370 VIVONNE  
05 49 53 60 38  
[framboisine.vivonne@wanadoo.fr](mailto:framboisine.vivonne@wanadoo.fr)

### Crèche Iteuil et Vivonne

Framboisine dispose d'un agrément permettant un accueil régulier et occasionnel de 20 enfants à Iteuil et de 20 enfants à Vivonne. Elle s'adresse aux enfants de 10 semaines jusqu'à leur 4ème anniversaire.

<http://www.assoframboisine86.fr/>

**Framboisine Iteuil :**  
1 place de la mairie  
86240 Iteuil  
05 49 38 09 92  
[framboisine86@wanadoo.fr](mailto:framboisine86@wanadoo.fr)

### Lieu d'Accueil Parents Enfants

Le LAEP, animé par 2 professionnelles de la petite enfance, offre un espace de rencontre, de parole et d'échanges autour de la relation enfants-parents. Ces ateliers programmés proposent des moments de partage avec vos enfants autour de jeux et d'activités.

[laepframboisine@gmail.com](mailto:laepframboisine@gmail.com)  
06 03 43 39 25

**Psychologue :**  
Carole Naturel  
07 71 11 28 82  
[carolenaturel@gmail.com](mailto:carolenaturel@gmail.com)

**marnay** Mardi 17 décembre 2019

## Des motards au grand cœur pour le Téléthon

Samedi matin, 80 motards ont pris le départ d'une randonnée moto-quad organisée par le club de moto M3V (moto verte du Val de Viennay). C'est par petits groupes au niveau que les randonneurs à deux roues ont arpenté les paysages des communes de Marnay, Saint-Maurice-la-Clouère, Magné et Champagné-Saint-Hilaire. L'après-midi, les pilotes avaient accès à un tracé un peu plus sportif sur un terrain privé qui permettait à chacun de rouler à son rythme et pour les conducteurs de pouvoir tester leur niveau de forme. Les bénéficiaires de cette journée seront reversés au profit du Téléthon.

Une partie des participants à la pause du midi, en compagnie du maire et du représentant de la coordination départementale du Téléthon.

**marnay** Mercredi 5 février 2020

## Cap maintenu au Gardon vivonnois

L'année 2019 a été une mauvaise année pour les poissons et les pêcheurs, une hydro-métrie très faible ayant eu pour effet l'assèchement de certains cours d'eau. Alors est-il bien utile de vouloir supprimer les barrages que nos ancêtres ont construits ? C'est interrogé par l'assemblée générale du Gardon vivonnois qui s'est tenue vendredi 21 janvier, à Marnay. En présence des maires ou leurs représentants et d'une trentaine de pêcheurs du territoire de l'association de pêche, le président Rémy Sapin a évoqué les suites données à la labellisation en 2018 de Vivonne Station pêche puisque depuis, le label passion a été attribué au parcours des trois rivières avec l'aide de la mairie de Vivonne, de la fédération départementale des pêcheurs et surtout de Jean-Pierre Compagnon qui a fait un travail remarquable pour constituer

En 2019, 486 pêcheurs qui ont pris leur carte au Gardon.

Des travaux à prévoir

2.200 truites farios et arc-en-ciel ont été introduites, pour un montant de plus de 4.000 €. L'association a également procédé à l'entretien et au fonctionnement de la frappe à brochets.

**marnay** Mercredi 27 mai 2020

## Troisième mandat pour Christian Chaplain

Lundi soir, Christian Chaplain a été élu maire de Marnay pour un troisième mandat, il avait été élu en cours de mandat en 2011 suite à la démission du maire de l'époque. Sa 1<sup>er</sup> adjointe est Marie Lavenac; 2<sup>e</sup> adjoint: Jean-François Dillot; 3<sup>e</sup> adjointe: Bella Seixas-Gomes et 4<sup>e</sup> adjoint: Patrick Bonneau.

Christian Chaplain. (Photo archives MR-CP)

**marnay** Lundi 25 mai 2020

## Louis Quais, 50 ans au service des autres

Avec le décès de Louis Quais à l'âge de 93 ans, figure bien connue des habitants de la commune et des environs, ce sont cinquante années au service de la vie rurale de l'après-guerre qui disparaissent. Né le 3 juin 1927 à Saint-Vaast dans les Deux-Sèvres et après de solides études en agriculture, Louis Quais s'installe à Marnay en 1948, apportant avec lui toutes les innovations d'un monde agricole en pleine mutation.

En 2010, Louis Quais avait reçu un label pour le chêne âgé de 800 ans situé sur sa propriété.

**marnay** Lundi 13 janvier 2020

## Vœux : le maire invoque Saint-Bitochon

Judi soir 9 janvier, Christian Chaplain, maire et les membres de son conseil municipal de Marnay ont présenté leurs vœux aux habitants, aux élus régionaux, départementaux et locaux à la salle des fêtes. Après avoir remercié les forces vives de la commune, il a souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants qui sont au nombre de 10 en soulignant que la population ne cesse d'augmenter depuis 2008 (+ 15%) ; ce qui porte la population à 712 habitants. Les cinq mariages, trois pages et seulement deux naissances ont été enregistrés. Pour le maire au niveau des naissances : « C'est la plus mauvaise année depuis plusieurs décennies. Il y a danger pour la pérennité de la 3<sup>e</sup> classe déjà en effectif réduit. » Il a proposé, sur un ton humoristique, d'invoquer Saint-Bitochon pour accroître le nombre des naissances dans la commune.

Le Christian Chaplain, candidat à sa succession.

à 83.885 €, financés par la communauté de communes Val Marnaysien. Pour l'église, les sondages archéologiques sont finalisés, la déclaration préalable aux travaux a été acceptée et les appels d'offres ont été attribués en cinq lots. L'estimation de ces travaux pour la première tranche s'élève à 600.000 € HT. Dans ses propos, le maire a souligné une gestion saine grâce à laquelle « la commune a des finances confortables ». Il y a un an l'équipe municipale a tenu à donner à chaque foyer marnaysien un coup de pouce financier. Cela a été un réel succès, 247 chèques de 30 € ont été édités sous un montant de 7.410 €. Pour terminer, Christian Chaplain a annoncé qu'il serait de nouveau candidat à la mairie de Marnay.

**marnay** Samedi 8 février 2020

## Christian Chaplain, maire sortant, présente sa liste

Les colistiers de la liste « Agissons ensemble pour le bien-vivre à Marnay ».

Christian Chaplain, maire sortant, présente sa liste pour les élections municipales du 15 et du 22 mars, « Agissons ensemble pour le bien-vivre à Marnay ». Elle est constituée de cinq femmes et dix hommes, dont sept conseillers sortants, avec une moyenne d'âge de 50 ans.

La liste, par ordre alphabétique : Patrick Bonneau, 66 ans, retraité ; Pascal Brunet, 53 ans, retraité technique ; Jérôme Caron, 41 ans, responsable d'affaires (conseiller sortant) ; Christian Chaplain, 55 ans, agriculteur (maire sortant) ; Charlene Collart, 34 ans, agent de service en maison ; Yohann David, 43 ans, cuisinier (conseiller sortant) ; Jean-François Dillot, 61 ans, retraité (conseiller sortant) ; Christèle Geoffroy, 47 ans, préparatrice en pharmacie ; Guillaume Giraud, 43 ans, technicien de maintenance (conseiller sortant) ; Marie-Hélène Lavenac, 57 ans, accompagnant des élèves en situation de handicap (adjointe sortante) ; Loïc Patrier, 48 ans, mécanicien ; Marc Prot, 76 ans, retraité (conseiller sortant) ; Jessy Renner, 37 ans, avocat ; Benoit Richard, 41 ans, plombier chauffagiste (conseiller sortant) ; Bella Seixas-Gomes, 50 ans, sophrologue (conseillère sortante).

**marnay** Samedi 29 août 2020

## Un hommage plus restreint à André Moreau

Christian Chaplain, maire de Marnay et le président des anciens combattants déposent une gerbe sur la stèle commémorative.

Restrictions sanitaires obligées, c'est en comité restreint qu'un hommage à André Moreau a été rendu par la municipalité en présence de Christian Chaplain, maire de Marnay, du président des Anciens combattants, des porte-drapeaux de la section et de la commune. Le 26 août 1944, André Moreau, 17 ans, avait été assassiné par un officier nazi pour avoir gardé, dans sa poche, une croix de Lorraine, symbole de la Résistance.

**marnay** Mercredi 22 juillet 2020

## L'initiative solidaire de Charlene

À 18 ans, rien ne préservait Charlene Thillet à la couture. La jeune Marnaysienne avait même cédé ses vêtements à un ami qui lui avait touché à l'épaule et dit de lui de se virer. C'est dire le challenge qu'attendait l'entrepreneuse qui attendait l'opportunité en communication lorsque son école de bouddisme lui a demandé de monter un projet inscrit dans le cadre de sa formation. En pleine crise sanitaire, Charlene a tout de suite pensé à la création de masques pour protéger sa commune du virus et pour aider le personnel de l'Épivad de Vivonne à sortir de ce confinement dans les meilleures conditions. Encore fallait-il savoir coudre. C'est « grand-mère Chantal » qui lui donnera un coup de main dans la maîtrise de coudre.

Charlene sauvée et remerciée par Francis Gargouil et Benjamin Molgner.

**marnay** Jeudi 29 octobre 2020

## L'église Saint-Pierre retrouve sa flèche

Mardi matin, beaucoup d'animation régnait sur la place de l'église de Marnay où de nombreux Marnaysiens s'étaient rassemblés en présence de Christian Chaplain, maire, et des membres du conseil municipal pour assister à la remise en place de la flèche du clocher de l'église Saint-Pierre de La Celle après sa rénovation au sol, qui avait débuté il y a quatre mois. Ces travaux de rénovation d'un montant de 40.000 € réalisés par le groupement MCCC SARL Bouchet couverture de Fléac en Charentes ont lieu dans le cadre d'une restauration extérieure partielle d'une durée de 12 mois sous la maîtrise d'œuvre des architectes du patrimoine Nathalie Aubin et Jérôme Duguet. Après sa dépose, la flèche a entièrement été refaite à l'identique en chêne dont certains morceaux avaient été récupérés sur l'ancien. Le maire Christian Chaplain soulignant que les élèves des trois classes de la commune avaient réalisé chacune un dessin signé de tous les enfants pour les mettre à l'intérieur du coq avant de le fixer avec le paratonnerre sur la pointe de la flèche. Avant que celle-ci ne retrouve sa place définitive, elle a été bénie par le père Joël Diantama de la paroisse de Gency. Venait ensuite l'opération minutieuse de la mise en place de la flèche d'un poids avoisinant les six tonnes qui tel un fétu de paille tenu par le coq est montée dans les airs (par l'énorme grue de la Société MCM de Châtelleraut) et conduite par Guillaume pour aller se poser à sa place définitive sur le clocher au millimètre près. Cette opération s'est terminée sous les applaudissements du public et la sonnerie des cloches.

La flèche est bénie par le père Diantama avant de rejoindre son emplacement définitif.

## La bardane nom latin Actium Lappa Asteracée

Synonyme : Actium majus ou grande bardane

Herbacée bisannuelle d'environ 1 mètre de haut, à longues racines pivotantes, à tige dressée présentant un bouquet de grandes feuilles ovoïdes et acuminées.

Ces feuilles sont couvertes de poils blanchâtres à la face inférieure.

Les capitales terminaux d'environ 4 cm sont globuleux et constitués uniquement de fleurs tubulaires purpurines.

Origine : Endémique dans toute l'Europe' sauf en région méditerranéenne, et jusqu'en Asie. Pousse le long des chemins et dans les endroits incultes.

L'arrachage est difficile et se fait à l'automne.

C'est une plante médicinale.

L'utilisation de la plante à la pharmacopée française est la racine séchée.

Elle est utilisée pour ses propriétés pharmacologiques démontrées comme effet antimicrobien, anti-inflammatoire et antiprurigineux, protectrice hépatique et diurétique.

On l'utilise par voie orale en décoction pour faciliter les fonctions rénales et digestives et en application locale dans les séborrhées (peau grasse) et contre l'acné modérée.

Au niveau culinaire, le cœur des jeunes tiges après épluchage se révélerait croquant et légèrement sucré contrairement au reste de la plante très amer.

NB : le fruit qui s'accroche volontiers sur les vêtements et les poils des animaux serait à l'origine du velcro !

Source J.Fleurentin



## Le millepertuis

Nom latin : Hypericum perforatum

Synonymes : herbe de la Saint Jean, chasse diable, Herbe aux fées, Herbe à mille trous...

De la famille botanique des hypéricacées les parties de la plante utilisées sont les sommités fleuries et les jeunes feuilles.

Plante herbacée pouvant atteindre 90 cm de hauteur, elle aime les endroits secs et ensoleillés.

Ses feuilles sont ovales opposées deux à deux accrochées à une tige rougeâtre.

Les perforations de ses feuilles sont des organes glandulaires contenant l'huile essentielle, d'où son nom d'herbe aux "mille trous". Les fleurs sont jaunes d'or disposées en panicules terminales très fournies et comportent 5 pétales. Fruit ovoïde, cloisonné en trois loges qui renferment un grand nombre de graines.

Les fleurs sentent légèrement l'encens, et lorsqu'on les écrase, une substance

rouge, l'hypéricine, s'écoule. Plante bien présente dans nos campagnes, dans toute l'Europe, en Asie occidentale et au Chili. Elle pousse de mai à septembre, il faut attendre sa floraison aux alentours de la Saint Jean pour la cueillir car avant il est difficile de l'identifier. En cas de doute, écraser la fleur entre les doigts pour voir apparaître son colorant rouge foncé. Le deuxième test, est de regarder sa feuille par transparence face à la lumière pour voir tous les perforations ou "trous".

Ses propriétés : antidépresseurs par voie orale, astringentes, anti-inflammatoires, analgésiques, antioxydants, cicatrisants.

Ses utilisations : par voie interne en tisane, en gélule ou en teinture dans les angoisses et anxiété.

En usage externe pour les brûlures et irritations de la peau sous forme d'huile.

Mais attention!!! Son huile riche en hypéricine est photo sensibilisante jamais l'appliquer en cas d'exposition au soleil, mieux vaut l'utiliser le soir venu ou au coucher.

Quant à son utilisation par voie orale, il y a des interactions avec plusieurs médicaments comme les contraceptifs micro dosés, les anticoagulants, les antidépresseurs, et bien d'autres molécules chimiques. Si vous prenez un traitement médical ne jamais l'associer sans conseil auprès d'un professionnel de santé!

Ne pas utiliser le millepertuis pendant la grossesse et l'allaitement.

Recette : Il est possible de préparer sa propre huile de millepertuis en faisant macérer ses fleurs et ses jeunes feuilles.

500g de fleurs et jeunes feuilles pour un litre d'huile d'olive macération 15 jours au soleil en l'agitant régulièrement ou au bain Marie à raison de 100g de sommités fleuries pour 100gr d'huile d'olive.

Filter et répartir l'huile en flacon pour éviter qu'elle ne s'altère. Cette huile est d'un beau rouge sombre qui peut s'employer en compressés sur des brûlures ou en massage le long des nerfs douloureux. Et toujours ATTENTION pas d'exposition au soleil après...



De jolis rennes de Noël

Couper des tranches de pain de mie à l'aide d'un emporte-pièce en forme de cœur puis les tartiner de caramel, chocolat, confiture ou autre gourmandise. Former un sandwich puis ajouter deux bretzels pour les oreilles. Il ne reste plus qu'à déposer deux pépites de chocolat pour les yeux et un petit bonbon coloré pour former le nez. Cette recette est très simple et le résultat est super mignon !



t	i	s	a	p	i	n	p	b	m	p	r	
i	r	p	s	è	o	j	o	u	e	t	d	
g	s	a	h	r	é	o	u	o	r	r	é	
g	r	l	i	e	g	t	p	h	d	a	c	
g	u	n	b	n	c	u	é	o	é	i	o	
s	a	i	n	o	e	l	e	t	c	n	r	
c	e	t	r	ë	e	a	r	t	e	n	a	
u	d	u	r	l	d	h	u	e	m	a	t	
r	a	l	i	l	a	i	n	a	b	i	i	
u	c	o	n	o	u	n	o	u	r	s	o	
b	t	u	t	t	e	s	d	l	e	i	n	
é	h	l	c	r	i	a	o	e	e	l	e	s

PERE-NOEL, TRAINEAU, RENNE, HOTTE, SAPIN,  
LUTIN, DECORATIONS, ETOILE, GUIRLANDE,  
DECEMBRE, JOUET, TRAIN, POUPEE, NOUNOURS,  
CADEAU



### Enfance :

Ecole Primaire ( Marnay )	05 49 59 38 29
Groupe scolaire G.Habrioux ( Château-Larcher )	05 49 43 48 75
Framboisine : Relais Assistante Maternelle (RAM)	06 35 32 85 22
Vivonne	05 49 53 60 38
Iteuil	05 49 38 09 92
Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)	06 03 43 39 45
Assistante maternelle agréée Julie Robichon	06 29 92 76 30
Accueil de Loisirs l'Anjouinière (Vivonne)	05 49 43 78 85

### Social :

Assistante sociale	05 49 00 51 30
Mission locale rurale	05 49 43 52 41
L'Envol	05 49 88 91 29
Épicerie sociale association Coup de Pouce Vivonne	06 88 74 94 28
L'embellie Iteuil	05 49 55 07 59

### Services à la personne :


Familles Rurales (APEF)	05 49 53 02 16
ADMR	05 49 18 06 88
Portage des repas à domicile Présence verte services	05 49 44 50 99
Don du Sang	05 49 44 51 99

### Administratif :

Communauté de Communes Vallées du Clain	05 49 89 02 89
Eaux de Vienne Gençay	05 49 59 38 83
Sorégies Vivonne	05 49 44 79 00
Trésor public Vivonne	05 49 43 41 10

### Paroisse :

Presbytère Gençay	05 49 59 31 12
Déléguée pastorale de la communauté locale Sophie Roy	05 49 42 02 20



### Conseillers départementaux

Rose-Marie BERTAUD  
et  
Gilbert BEAUJANEAU,

Conseillers Départementaux du Canton de Vivonne,  
vous informent qu'ils sont à votre entière disposition  
pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population.

Si vous souhaitez les rencontrer, obtenir un conseil, un accompagnement,  
n'hésitez pas à les contacter  
aux numéros suivants :

Rose-Marie BERTAUD  
06 15 76 43 68

Gilbert BEAUJANEAU  
06 81 48 47 35

Christelle MARTINEZ, collaboratrice 05 49 39 54 11  
Mairie de Nieuil l'Espoir 05 49 42 65 04

Chantal  
**PAPAGIORGIU-GUITER**  
PSYCHOLOGUE  
CLINICIENNE

4 CHEMIN DU MOULIN LE BOURG  
86160 - MARNAY

Thérapie individuelle-  
Thérapie de couple et de  
famille  
HYPNOTHERAPEUTE

06 41 55 88 81  
chantalpapagiorgiouguitier@gmail.com

Bella SEIXAS **Sophrologue et accompagnatrice en PNL**  
Séance au cabinet et à domicile

« Le vrai bonheur est dans le calme  
de l'esprit et du cœur »

☎ 06 87 23 01 77

📍 8 bis rue du Stade - 86160 Marnay

✉ bella.seixas03@gmail.com

SIRET : 877 571 943 00019

**Patricia Heschel**  
Conseillère beauté VDI

younique  
Cosmétiques et soins  
à base naturelle

web : [yuniquebyypatsyes.com](http://yuniquebyypatsyes.com)  
<https://www.facebook.com/yuniquebyypatsyes/>

La grange neuve, 86160 Marnay  
patricia.heschel@gmail.com  
06.82.31.30.93

**Le Relais des 4 Ponts**

**RESTAURANT  
BAR - EPICERIE**

Camille et Sophie  
vous accueillent  
du lundi au samedi de 8 h à 20 h

17, rue des Ecoles - 86160 MARNAY  
Tél. 05 49 51 93 17

RCS 834 543 217

**BOULANGERIE-PÂTISSERIE**  
Jacques VEAU  
Téléphone : 05 49 59 40 43

**ENTRE TERRE & MIEL**

CHARLOTTE LEGRAND  
06 46 68 15 32

[www.entretteretmiel.fr](http://www.entretteretmiel.fr)  
entre.terre.et.miel@gmail.com  
LA CANTINE, FONTAIGRE - 86160 MARNAY

Univ'hair d'Anaëlle  
Coiffeuse Itinérante  
Coloriste végétale  
Coiffure Mixte

univhairdanaelle@outlook.fr  
facebook: Univ'hair d'Anaëlle

06.85.34.17.07

**Prométhée**  
Jongleurs et cracheurs de feu

promethee86@gmail.com

06.29.10.95.69  
06.84.94.05.87

**RESEAU  
EXPERTIMO**

**Véronique BON**  
Conseiller immobilier

06 07 01 89 87  
veroniquebon.immobilier@gmail.com  
RSAC n°504 487 782 Poitiers

[www.reseau-expertimmo.fr](http://www.reseau-expertimmo.fr)

Bienvenue au  
« Château de Boisoursier »

**Chambres d'hôtes en demeure Poitevine**  
B. & Catherine Wibaux <http://www.boisoursier.fr/>  
Tel: 05 49 59 39 88 / Port: 06 99 27 14 87

**Le Moulin de Trancart**  
Salle de réception & gîte de groupe

Sandrine FAUCHER  
06 03 12 10 43  
sandrinefaucher@mac.com  
[www.moulindestrancart.fr](http://www.moulindestrancart.fr)

**GÎTE RURAL**

**LE BOUCHET**  
M et Mm DANIEL  
GAUDIN  
05 49 37 19 77

## Meilleurs Vœux 2021



*Christian CHAPLAIN*

*Maire de Marnay*

*et le conseil municipal*

*Vous présentent leurs meilleurs vœux 2021*

*La cérémonie des vœux du maire n'aura pas*

*lieu début 2021 en raison des*

*restrictions dues à la crise sanitaire.*



**Les Cheminées Benoit**  
 Vente et Pose  
 Cheminées sur mesure, poêle, bois, granulés  
 Entretien, Ramonage...

**06.16.80.77.90**  
 mail : cheminees-benoit@hotmail.fr  
 86160 Marnay



Sophie PIJOLLET  
 Menuiserie -- Ebénisterie  
 Construction bois -- Rénovation  
 Tél. : 06 35 16 80 71  
 "la cantine"  
 FONTAIGRE  
 86160 MARNAY



**MULTISERVICE DU BÂTIMENT**  
 Electricité - Sanitaire  
 Dépannage - Divers  
 Montage de meubles - Aménagement

**Francis JOLY**  
 Les Robertières - 86160 MARNAY

☎ 06 22 44 61 57 • 05 49 59 22 10



**KREMER YANIS**  
 06 17 17 58 91  
 yanismanu@hotmail.fr

3 impasse des églantiers  
 86160 Marnay

PEINTRE DECORATEUR 



**JARDINS & CO**  
 espace-vert-vienne.fr

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR - ENTRETIEN - ÉLAGAGE ABATTAGE - LOCATION VÉGÉTAUX

Tél: 06 77 26 15 92  
 4, rue du Bas Medelle 86160 MARNAY

S.A.R.L.

**ERIC JOLY**

RÉNOVATION  
 MAÇONNERIE  
 TERRASSEMENT  
 COUVERTURE

n°10 Le Vieux Marnay  
**86160 MARNAY** Tel. **05 49 43 45 09**



**MDS Maçonnerie**

RÉNOVATION - CHARPENTE - COUVERTURE  
 OSSATURE BOIS

Emilien Martins Dos Santos  
 86160 MARNAY

**06.43.80.71.29**  
 dossantosemilien@orange.fr



**Ets BRIMAUD**  
 Aurélien

Plomberie - Electricité  
 Chauffage - Dépannage  
 Installation - Entretien

**06 32 85 51 51**  
 Mail : aurelien.brimaud@orange.fr

Conseil en Aménagement  
 et Décoration d'Intérieur

La Chaume  
 86160 MARNAY

**MB DECO**

06 72 52 25 72  
 contact@mb-deco.com



**WVG Maçonnerie**  
 Neuf & Rénovation

**Wilfried GUÉRIN • 06 85 28 01 83**  
 wilfriedguerin@yahoo.fr



**ng maitre d'oeuvre**  
 Nicholas Groom

tel: 06 15 88 60 07  
 nick@nicholas-groom.fr  
 www.nicholas-groom.fr  
 No. Siret 80971274800015  
 Activités d'Architecture

Plans Architecturaux  
 Dessins d'Aggrandissement  
 Dessins de Restauration  
 Conseils



**Atelier du Pied Follet**

Confection sur mesure  
 Rideaux, coussins, housses, linge de maison...

Création abat-jour sur mesure

06 25 23 81 70  
 atelierdupiedfollet@gmail.com

Siret : 8229879120016



**SBA**  
 Travaux d'Agencements Bois

INTÉRIEURS / EXTÉRIEURS  
 Pose Sols / Murs  
 Escaliers  
 Cloisons sèches  
 Terrasse Bois Sols / Pilotis  
 Pergolas  
 Bardages

**06.24.84.77.14**  
 sba86@sfr.fr  
**Samuel Brault**  
 3 rue andre Moreau 86160 Marnay  
 siret: 843075854